

POLICIER FAUCHÉ PAR UN CAMION À RELIZANE

# Le chauffard « meurtrier » arrêté par la DGSN

P4

CONFÉRENCE  
INTERPARLEMENTAIRE  
À LA RIOJA

**Madrid appelée  
à corriger  
sa « trahison »  
du Sahara  
occidental**

P2

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 11 mai 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5535 - 19<sup>e</sup> année

TRAVAIL

**Créer son  
entreprise en  
restant salarié  
est désormais  
possible**

P4

# RÉCONCILIATION, AMNISTIE ET APPEL À UN SURSAUT PATRIOTIQUE L'initiative du Président prend forme

LIRE EN PAGE 2

ALGÉRIE - RUSSIE

## Tebboune invité par Poutine à se rendre à Moscou

► Lavrov depuis Alger : « Nous apprécions la position équilibrée de l'Algérie sur le conflit ukrainien »

LIRE EN PAGE 3

AFFAIRE CHAKIB KHELIL



**Le procès en  
appel reporté  
au 24 mai**

P3

LE STADE DU 5-JUILLET  
ROUVRE SES TRIBUNES  
POUR LES SUPPORTERS  
26 MOIS APRÈS

**Vers une grosse  
affluence pour  
le big-derby  
MCA-USMA  
dimanche**

P7

HIPPODROME BAZER  
SAKHRA - EL EULMA,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

**Kiroyale, veut  
sa revanche**

P14



Ph : DR

RÉCONCILIATION, AMNISTIE ET APPEL À UN SURSAUT PATRIOTIQUE

# L'initiative du Président prend forme

L'appel à un rassemblement des patriotes sans exclusive pour édifier l'Algérie nouvelle, lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, commence à prendre forme et son contenu commence à être connu du grand public.

**C'**est ainsi le début des consultations avec les partis politiques reçus à la présidence de la République marque le coup d'envoi à une série de consultations qui pourraient dresser une ligne directrice à l'initiative politique qui permettra de parvenir à rassembler toutes les énergies pour faire face aux défis qui se posent au pays. C'est une démarche inclusive qui se veut comme une main tendue vers l'ensemble des acteurs politiques de tous les bords.

Le consensus souhaité aura comme élément fédérateur l'amour de la patrie. Le président de la République, lors de sa dernière rencontre avec les médias a rappelé que l'appel s'adressera à l'ensemble des Algériens qui n'ont pas transgressé les lignes rouges, ou qui ne se sont pas mis au service d'agendas extérieurs ou ceux qui ne se sont pas « acoquinés », avec les ennemis de la patrie. Abdelmadjid Tebboune définit, dans ce cadre, les grandes lignes d'un programme politique qui visera non seulement à recentrer l'activité de l'exécutif pour la mettre en adéquation avec les attentes populaires et les exigences de l'heure notamment en matière d'encouragement à l'investissement et la relance d'une économie productive.

Le prochain remaniement du gouvernement devrait permettre de répondre aux attentes



du citoyen en matière de pouvoir d'achat, d'être plus réactif aux attentes de la société en matière de qualité de vie, d'éducation et d'être à l'écoute des investisseurs en matière de mobilisation du foncier industriel, de fonds et surtout d'outils législatifs permettant d'encourager les initiatives.

Cette initiative du Président permettra également de donner un coup de fouet à l'activité des partis politiques aussi bien ceux qui siègent à l'Apn et qui ont montré leurs limites d'anticipation pour proposer ou accompagner l'action de l'Exécutif, que ceux agréés et qui restent spectateurs quand ils ne versent pas dans une pratique de critique populiste et non productive. Concernant l'appel lancé aux patriotes installés à l'étranger, le chef de l'État a défini les critères permettant de les intégrer dans la vie politique du pays. Ces derniers, qui n'ont pas versé dans des complots contre le pays, et qui sont affiliés à des groupes ou organisations qui ne sont pas classés comme terroristes, seront les bienvenus pour apporter leur contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle. Dans ce contexte, le député

du RND, Mounder Boudene, a annoncé que des éléments du FIS dissous et du mouvement terroriste le MAK, ont exprimé leur volonté d'adhérer à l'appel du président de la République d'unir tous ceux qui portent l'amour de la patrie dans leur cœur.

« Nous disposons d'informations indiquant que plusieurs algériens, installés à l'étranger, et affiliés à des organisations hors la loi à l'instar du MAK ou du FIS dissous, ont exprimé leur volonté de rentrer au pays et d'user de leur droit d'opposition à l'intérieur du pays et dans le cadre des lois de la République », a-t-il révélé.

## UN RETOUR D'ÉCHO DEPUIS ... EL-HARRACH

Concernant la main tendue, des personnalités politiques ont exprimé le vœu de voir le président de la République amnistier les hommes d'affaires actuellement incarcérés. L'activiste Samir Belarbi, lors de son passage à la chaîne de télévision Essalem, a indiqué que lors de son séjour à la prison d'El-Harrach, il avait rencontré certains de ces hommes d'affaires qui s'étaient déclarés prêts à restituer les

fonds détournés en contrepartie d'une amnistie. Cette proposition aujourd'hui défendue par certains dirigeants de partis politiques avait été également annoncée l'année dernière par le président du mouvement « El-Moustakbel », Abdelaziz Belaïd, avait qualifié, lors du forum du journal El-hiwar, que « les anciens cadres de l'État et hommes d'affaires emprisonnés, ne sont, en fin de compte, « que des victimes de l'ancien système ».

Abdelaziz Belaïd avait plaidé, sans la nommer pour une amnistie dont il n'avait pas défini les contours ou les conditions. D'autres partis politiques plaident également pour cette initiative qui ressort du pouvoir régalién du président de la République qui est en train d'explorer les voies et moyens permettant de consolider le front intérieur pour faire face aux défis qui se posent au pays, notamment à cause des grands changements géostratégiques générés par le conflit en Ukraine ou les tentatives de cerner l'Algérie par une multitude de dangers à ses frontières. C'est un véritable programme politique qui se met en place par petites touches et les prochains jours pourraient accélérer le processus de mise en place.

Le président Tebboune, élu sur la base de son programme politique qui s'articule autour de 54 engagements, a lancé un appel aux patriotes. Reste maintenant à adhérer à y répondre pour fêter le soixantième anniversaire de l'indépendance du pays dans la communion et en rangs unis pour faire bloc devant les ennemis de la patrie et inscrire l'avenir du pays dans une démarche fraternelle, de réconciliation et surtout tournée vers l'avenir.

*Slimane B.*

INITIATIVE DE RASSEMBLEMENT

## Le RND salue les décisions

### « courageuses » du Président

**L**e Rassemblement national démocratique a salué la vision « éclairée et profonde » ainsi que les décisions « courageuses » du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant concourir à un dialogue politique inclusif traitant de l'ensemble des questions et dossiers et renforçant l'ambition de l'Algérie nouvelle. « L'Algérie nouvelle nécessite une étroite coopération entre les composantes de la classe politique et les forces vives de la société rejetant les différends et la division des rangs des enfants du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur », a précisé lundi le RND dans un communiqué rendu public. Appuyé de la confiance du peuple algérien à la faveur d'élections libres et régulières, seul le président de la République est outillé de moyens juridiques et de la légalité politique susceptible de rassembler les Algériens, conjuguer leurs efforts et unifier leur parole face aux multiples défis et dangers, a insisté la formation politique dans son communiqué. Le RND s'est incliné, par la même occasion, à la mémoire des chouchada et des vaillants moudjahidine, tombés au champ d'honneur le 8 mai 1945, ajoutant que ces massacres affreux commis à l'encontre d'un peuple sans défense, nécessitent une condamnation ferme et permanente de l'occupation française inique en lui exigeant de présenter des excuses et d'indemniser les victimes.

*Ania Nch*

26E CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI À LA RIOJA

# Madrid rappelée à l'ordre dans son revirement sur le Sahara occidental

**L**es participants à la 26e Conférence interparlementaire "Paix et liberté pour le peuple sahraoui", qui s'est tenue à La Rioja, en Espagne, ont appelé à élargir le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental et exigé la fin de l'occupation marocaine, par la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, selon la légalité internationale.

Dans une Déclaration sanctionnant les travaux de la conférence, les représentants des Assemblées législatives régionales de tout le pays (Espagne), réunis les 6 et 7 mai derniers, au Parlement de La Rioja, ont renouvelé leur engagement en faveur de la cause sahraouie et l'indépendance du Sahara occidental. Une rencontre interparlementaire de soutien à la lutte du peuple sahraoui et au droit international, s'agissant de la dernière question de décolonisation en Afrique qui, par sa tenue en Espagne, en est notamment, non seulement un rappel à l'ordre, au premier ministre, Pedro Sanchez, après celui de l'opinion espagnole, à corriger le revirement de Madrid par

son alignement à la posture de l'occupant marocain, visant à faire perdurer l'occupation des territoires sahraouis, via le plan d'autonomie proposé par Rabat. Les signataires de la Déclaration n'ont pas manqué d'exprimer leur « désaccord et opposition » concernant le revirement de position de Pedro Sanchez précité, posture du Premier ministre espagnol, sur le Sahara occidental, qu'ils qualifient de « radical ». Conscients de la responsabilité historique, juridique et politique de l'État espagnol quant à la situation au Sahara occidental, les élus régionaux réitèrent l'appel, au Gouvernement espagnol, afin qu'il exige du Maroc « le respect scrupuleux des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la cessation des violations des droits de l'homme dont est victime la population sahraouie ». Pour les députés participants à la 26ème Conférence internationale de soutien au combat libérateur du peuple sahraoui, la situation des droits de l'homme dans les territoires encore sous occupation marocaine est « grave et déplorable » affirment-ils dans la déclaration finale sanctionnant leur travaux, dans laquelle ils demandent « d'élargir le mandat de la MINURSO à la

surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés ». Réaffirmant, à cette occasion, que « le Front Polisario est le représentant légitime et unique du peuple sahraoui, tel que reconnu par l'ONU et la communauté internationale », les parlementaires ont souligné que « la présence marocaine au Sahara occidental est illégale », un système politique colonial, aux « effets juridiques ou politiques portant atteinte au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ». Ils ont demandé, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, « de procéder à la nomination d'un rapporteur des droits de l'homme pour le Sahara occidental ». L'autre volet abordé par les parlementaires, lors de leurs travaux, a porté sur la dilapidation des ressources naturelles du peuple sahraoui, par le Maroc et ses soutiens à sa colonisation au Sahara occidental, notamment via les Accords entre Rabat et l'Union européenne, que la Cour de justice de l'UE (CJUE) a rendu caducs en raison de leur illégalité et exige à l'UE et ses pays membres de ne pas inclure le Sahara occidental, dans leurs accords avec le Maroc. Soulignant, dans le document final, qu'ils appellent «

l'Espagne et l'Union européenne à engager des négociations avec le Front Polisario afin d'établir les relations commerciales et économiques appropriées », les députés rappellent aux dirigeants européens que « le Sahara occidental est un territoire non autonome, soumis au droit international, qui n'a jamais appartenu au Royaume du Maroc » et par conséquent, poursuivent-ils, « nous exigeons que le Maroc mette un terme à son occupation illégale du Sahara occidental, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination ». Ajoutant qu'ils continueront de prendre en compte comme « référence » l'ordonnance de la Haute Cour nationale qui considère que « l'Espagne continuait d'être la puissance administrante de jure sur le territoire du Sahara occidental ». Ils appellent les Nations unies à « promouvoir, sans plus tarder, une solution juste et définitive au conflit au Sahara occidental, solution qui passe par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui », à travers, précisent-ils, « la tenue d'un référendum », comme le stipule le Droit international et le mandat de la Minurso.

*Karima Bennour*

ALGÉRIE – RUSSIE

# Tebboune invité par Poutine à se rendre à Moscou

Une rencontre entre le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue russe, Vladimir Poutine, aura lieu prochainement à Moscou.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué hier à Alger avoir transmis une invitation du président Poutine à son homologue algérien, pour effectuer une visite à Moscou. Il a expliqué que cette invitation est motivée par le « souci de développer nos relations dans le domaine politique et la coopération économique, militaire et humanitaire ». Sergueï Lavrov a transmis cette invitation au cours de l'audience que lui a accordée le président Tebboune au siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Auparavant, Sergueï Lavrov s'est entretenu avec Ramtane Lamamra. L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays. Pour rappel, le mois dernier, le président Poutine a évoqué, lors d'une conversation téléphonique avec le président Tebboune, la situation en Ukraine, outre les questions régionales et la coordination bilatérale sur le marché pétrolier dans le cadre de la formule « OPEP+ ».

Hier, Sergueï Lavrov a commencé sa visite à Alger en allant au sanctuaire du martyr où il a déposé une gerbe de fleurs et s'est recueilli à la



PH : DR

mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale. Ce geste revêt une grande signification au lendemain de la célébration par l'Algérie de la Journée nationale de la Mémoire en souvenir du 8 mai 1945 et des massacres commis par l'armée coloniale française contre le peuple algérien qui manifestait pacifiquement pour la liberté et l'indépendance. La visite du ministre russe des Affaires étrangères s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du 60ème anniversaire du recouvrement par l'Algérie de son indépendance nationale. Cette visite coïncide aussi avec la célébration par la Russie du 77ème anniversaire de la victoire contre le nazisme. La convergence entre les deux pays s'étend à nombre d'autres aspects de la vie internationale dont le soutien aux causes justes dans le monde, comme les luttes des peuples palestinien et sahraoui contre l'occupation coloniale. La Palestine,

faut-il le rappeler, sera au centre du prochain Sommet arabe à Alger, qui verra le retour de la Syrie à la Ligue arabe, un point sur lequel dirigeants algériens et russes sont en parfait accord. Sur le dossier du Sahara occidental, rappelons que l'ambassadeur russe adjoint à l'ONU, Dmitri Polyanskiy, avait réagi au vote au Conseil de sécurité portant prorogation du mandat de la Minurso, en déclarant que la formule finale doit envisager « l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre des procédures et conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies ».

Peu de jours avant, le 21 octobre 2021, le représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov, avait reçu, à Moscou, une délégation du Front Polisario, en vue d'examiner les perspectives de règlement du conflit

au Sahara occidental. Pour beaucoup de raisons, les relations bilatérales, fondées sur l'amitié et le respect mutuel, entre l'Algérie et la Russie sont excellentes. En avril dernier, dans le cadre de la mission du Groupe de contact de la Ligue arabe sur la crise ukrainienne, Ramtane Lamamra avait tenu à Moscou une séance de travail avec Sergueï Lavrov, et s'était entretenu avec le chef du Conseil de sécurité russe Nikolaï Patrouchev, autour des principaux axes de la coopération entre l'Algérie et la Russie, ainsi que les voies et moyens de la renforcer dans divers domaines, en sus des questions relatives à la préparation des prochaines échéances bilatérales. Parmi ces échéances: la réunion de la commission intergouvernementale mixte russo-algérienne sur la coopération économique qui doit se tenir en Algérie dans quelques mois.

M'hamed Rebah

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

## Alger et Moscou signent un document de base

La visite en Algérie du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, lui a permis de faire le point avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, sur les relations bilatérales et les questions internationales d'intérêts commun. C'est ainsi qu'au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune au palais d'El-Mouradia, Sergueï Lavrov, a affirmé, lors d'un point de presse auquel a assisté à ses côtés Ramtane Lamamra, la détermination de l'Algérie et de la Russie à renforcer leur coopération à travers la signature d'un nouveau document de base aux relations bilatérales. D'ailleurs, et à ce titre, les choses sérieuses autour de cet accord devront être abordées lors d'une prochaine visite du président Tebboune à Moscou sur invitation de son homologue russe Vladimir Poutine. « L'Algérie et la Russie sont liées par des relations sincères et amicales », a déclaré Lavrov, ajoutant que l'Algérie et la Russie célébreront ensemble le soixantenaire de l'établissement de leurs relations diplo-

matiques coïncidant, de surcroît, avec le 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie dont la célébration s'annonce en grande pompe le 5 juillet à venir.

Pour rappel, une Déclaration de Coopération stratégique avait été signée entre les deux pays en 2001. Celle-ci constitue, pour Lavrov, « le fondement des relations bilatérales et nous avons réaffirmé, aujourd'hui, l'importance de l'action commune pour renforcer la coopération bilatérale à la faveur de la signature d'un nouveau document qui servira de base à ces relations ». À propos des échanges commerciaux entre les deux pays, le volume a atteint 3 milliards de dollars en 2021 alors que des opportunités pour porter à la hausse ces échanges existent. Pour preuve, l'intérêt des entreprises russes pour le marché algérien dans les domaines de l'énergie, les mines, l'exploration et l'industrie pharmaceutique. Par ailleurs, le chef de la diplomatie russe a affirmé de la disposition de son pays à accorder davantage de bourses d'études pour les jeunes algériens.

**CONFLIT UKRAINIEN : MOSCOU APPRÉCIE LA POSITION « ÉQUILIBRÉE » D'ALGER**

Sur le volet international, et comme il fallait s'y attendre, Lavrov a abordé le conflit ukrainien avec les hautes autorités algériennes.

À propos de l'opération militaire russe en Ukraine, Lavrov a déclaré avoir informé l'Algérie des derniers développements, précisant : « Nous saluons la position de l'Algérie concernant les développements en Ukraine car c'est une position équilibrée et impartiale ». Et au chef de la diplomatie russe de rappeler les efforts de l'Algérie qui fait partie du Groupe de contact arabe dépêché en Russie et en Pologne pour la recherche avec les deux parties en conflit une solution politique à la crise. Concernant la situation au Mali, Lavrov a déclaré être « convaincu » de la nécessité de « tout mettre en œuvre » pour lancer un dialogue politique sur la base de l'Accord de paix d'Alger.

Farid Guellil

AFFAIRE CHAKIB KHELIL

## Le procès en appel reporté au 24 mai

Le procès en appel de l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, condamné en première instance à 20 ans de prison ferme, et de l'ancien P-dg du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et leurs co-accusés, a été reporté au 24 mai prochain, sur décision rendue par la 10e chambre pénale près la Cour d'Alger. Les accusés sont poursuivis pour corruption dans l'affaire du complexe gazier d'Arzew (Oran) notamment pour octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et conclusion illégale de marchés, selon la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Plusieurs anciens cadres du groupe Sonatrach et de nombreuses firmes étrangères activant dans le secteur énergétique sont également poursuivis dans cette affaire. Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a condamné, en février dernier, par contumace, l'ancien ministre de l'Énergie Chakib Khelil à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de DA. Un mandat d'arrêt international a été également lancé contre lui. Mohamed Meziane a écopé d'une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que l'ancien vice-président du groupe Sonatrach, Abdelhafidh Feghouli, a été condamné à une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA.

F. B.

AFFAIRE « GB PHARMA »

## Les peines requises contre Ouyahia et Sellal confirmées en appel

Les peines requises par le Procureur près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour corruption dans l'affaire « GB Pharma », ont été confirmées, hier, auprès de la Cour d'Alger. En novembre 2020, le Procureur près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait requis, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des accusés, Ouyahia et Sellal, poursuivis pour octroi d'indus privilégiés au Groupe « Condor » et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments « GB Pharma ». Il a été décidé de reprendre le procès des deux anciens Premiers ministres dans cette affaire au niveau de la 10e chambre pénale de la Cour d'Alger après un pourvoi en cassation. Pour rappel, la Cour d'Alger avait confirmé, en février 2021, les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans cette affaire dans laquelle sont poursuivis Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, condamnés à cinq ans de prison ferme. Selon le juge de siège, les jugements relatifs à cette affaire devront être prononcés par la Cour d'Alger lors d'une séance prévue le 24 mai prochain.

F. B.

CRÉER SA PROPRE ENTREPRISE EN RESTANT SALARIÉ EST DÉSORMAIS POSSIBLE

# Les avantages de la nouvelle loi sur les relations de travail

S'exprimant lors de la présentation de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, devant les membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, à l'APN, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a fait savoir que les travailleurs du secteur économique relevant du secteur public peuvent désormais procéder à la création de leur entreprise en se conformant pendant à une série de conditions.



**Youcef Cherfa, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale**

Le ministre dira que cette loi concerne les salariés exerçant dans le secteur économique et non les fonctionnaires affiliés à la Fonction publique et soumis aux dispositions de l'ordonnance n 06-03 portant Statut général de la Fonction publique. Le ministre a expliqué, dans ce sens, que les salariés, justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 ans, souhaitant créer des entreprises économiques, pourront soit bénéficier d'un congé sabbatique d'une durée d'un an, prolongeable de 6 mois, soit continuer à travailler à temps

partiel, tout en conservant le droit à la couverture sociale et au retour à leur poste de travail en cas d'échec de leurs projets. Ces mesures contribueront à la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans son volet promotion de l'entrepreneuriat, un des fondements les plus importants de la politique nationale de l'emploi, a-t-il souligné. Les salariés désirant créer des micro-entreprises, conformément au futur texte de loi, pourront également bénéficier d'aides financières et d'autres privilèges dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'activités, toutes formes confondues, pour ne citer que l'exonération fisca-

le et les crédits sans intérêts, et ce, dans l'objectif de soutenir la dynamique économique. Il est à relever que l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, permettra de libérer des postes budgétaires et d'embellir le lancement d'opérations de recrutement d'universitaires dans le secteur public, mais si cela ne se fait pas, la caisse de retraite qui n'arrive pas à sortir de la zone de danger, s'épuisera davantage; puisque celle-ci connaît de sévères contraintes par rapport au paiement de ses pensionnaires puisque 2 personnes sont actives pour 5 retraités.

Ania Nch

TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS AFRICAINS

## Brahim Boughali à Abuja

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a pris part, à Abuja (Nigeria), aux travaux de deux jours, de la Conférence des présidents des Parlements africains, entamés lundi et qui s'achèvent aujourd'hui.

Parmi les questions débattues lors de cette conférence, l'on cite la situation économique et financière des pays africains, impactée par la pandémie de Covid-19, ainsi que la recherche des voies et mesures nécessaires pour stimuler le processus de relance économique globale et durable pour les pays africains à la suite de la pandémie de Covid-19. Il est également question de la mise en place



**Brahim Boughali, président de l'APN**

d'une plateforme de dialogue et de travail au profit des présidents des Parlements africains, pour la promulgation de lois à même de développer une approche plus efficace de la

gestion des affaires financières et économiques dans le continent africain, ainsi que l'adoption d'une approche de partenariat et la mise en œuvre des meilleures règles et pratiques

pour résoudre les problèmes d'intérêt commun.

Cette conférence est considérée comme étant un «forum de délibération, de consultation, d'élaboration de stratégies et de coopération pour trouver des solutions législatives communes aux nombreux défis auxquels font face les pays africains». À noter que Boughali est accompagné du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, Taouil Mohamed et du président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Nigeria». Cette conférence intervient à l'invitation du président de la Chambre des représentants du Nigeria, FemiGbajabamila».

A. N. ch.

COOPÉRATION

## La CGEA signe un mémorandum avec la Chambre jordanienne de l'industrie

Un mémorandum de coopération a été signé, hier, à Alger, entre la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et la Chambre jordanienne de l'industrie afin de consolider les relations économiques entre les deux parties et doubler les investissements bilatéraux. La convention a été paraphée par la présidente de CGEA, Saïda Neghza, et le président des deux chambres de l'industrie de la Jordanie et d'Amman, Fethi El-Jeghbir. Mme Neghza a indiqué que le mémorandum vise "à relever le niveau des échanges économiques pour

une relance économique des deux pays", affirmant que cela passe par "le renforcement de la coopération dans les différents domaines, notamment la formation, le tourisme et l'industrie manufacturière et pharmaceutique ainsi que les secteurs des Mines, de l'Agriculture et les Énergies renouvelables". Elle a annoncé l'organisation d'une rencontre, en juin prochain, où plus de 25 hommes d'affaires jordaniens viendront en Algérie". Pour sa part, M. El-Jeghbir, qui occupe également le poste de président de l'association jordanienne des petites et moyennes industries, a affirmé

son attachement à "concrétiser une coopération économique basée sur le principe de gagnant-gagnant entre les deux pays", relevant les opportunités de création d'investissements algéro-jordaniens communs dans les deux pays. Il a assuré que les organisations coopéreront en vue d'organiser des foires communes ainsi que des semaines nationales, mettant l'accent sur la nécessité de "dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays".

R. E.

DGSN

## Un policier fauché mortellement par un camion à Relizane

Un policier relevant de la Sûreté de Daira de Zemmora (Relizane) est mort après avoir été percuté, lundi, lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

La DGSN a fait état du décès, hier matin, du policier Khedim Mohamed, percuté lundi lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion. "Le chauffard, âgé de 22 ans, a été arrêté par les services de sûreté de la wilaya de Relizane". Une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires compétentes pour déterminer les circonstances de l'incident, ajoute-t-on de même source. Selon les explications de la DGSN, "le chauffeur du camion a refusé d'obtempérer aux ordres des policiers, au niveau du carrefour dans le quartier Keddouri (commune de Zemmora). Ce dernier a percuté et traîné la victime, lui causant de graves blessures, avant d'être transféré en urgence à l'hôpital de Relizane, où il a succombé à ses blessures mardi matin". À la suite de cet incident, "le DGSN, Farid Bencheikh, a adressé, en son nom et au nom de tous les fonctionnaires de la Sûreté nationale, ses condoléances et sa compassion à la famille du défunt et dépêché de hauts cadres de la Sûreté nationale, à leur tête le directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, l'inspecteur régional de la police de l'Ouest et le Chef de la Sûreté de Daira de Relizane, et ce, afin de présenter leurs condoléances à la famille du défunt". Le policier Khedim Mohamed a été inhumé mardi après-midi au cimetière de la commune Sidi Lazreg à la Daira de Mendas (Relizane).

R. S.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

## Le calendrier des prochaines séances fixé

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale a fixé, hier, le calendrier de ses travaux pour la période à venir, indique un communiqué de l'Assemblée. "Le bureau de l'APN a tenu une réunion présidée par Fitès Benlakhhal, vice-président de l'Assemblée au cours de laquelle le calendrier des travaux de l'APN pour la période à venir a été arrêté. Il a été décidé aussi de la reprise des séances plénières dimanche prochain", ajoute le document. Cette séance, prévue dimanche, sera consacrée "à la présentation et au débat du projet de loi complétant la loi 01-11 du 03 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, suivie, lundi le 16 mai, par une autre séance plénière consacrée à la présentation et au débat de la loi organique fixant les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle". La troisième séance de mardi 17 mai sera consacrée "à la présentation et au débat de la loi modifiant et complétant le Code de procédures civiles", souligne la même source, précisant que "le vote des trois textes de loi aura lieu lors de la séance plénière prévue mercredi 25 mai". La réunion a été ponctuée par "l'examen des questions orales et écrites soumises au bureau de l'Assemblée qui a décidé de soumettre au Gouvernement celles remplissant les conditions légales, en sus d'examiner les demandes d'organisation de journées parlementaires et de visites de terrain".

R. N.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

# Le groupe entend améliorer la couverture de la 4G

Le PDG du Groupe "Télécom Algérie" (GTA), Khaled Zarat, a affirmé, hier, que le Groupe entendait "améliorer la couverture et assurer la qualité de ses services" en achevant l'opération de généralisation de la 4G au niveau des wilayas du pays.

Lors d'un exposé devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zarat a expliqué que son Groupe visait à atteindre "600 000 nouveaux accès cette année", soulignant "la possibilité de raccorder ses clients à cette technologie moderne tout en accompagnant ces investissements d'une démarche de marketing de proximité pour promouvoir les offres attractives de ce produit en se rapprochant davantage des citoyens, notamment les week end". Le même responsable a affirmé que "ces opérations qualitatives ont contribué à élever le débit de l'internet fixe", rappelant que la filière du Groupe +Algérie Télécom+ "a, dans un premier temps, au cours de l'année 2021, quintuplé le débit, grâce à ces acquis techniques". Il a souligné que "ces améliorations n'ont entraîné aucune augmenta-



Ph. DR

Khaled Zarat, PDG du GTA

tion du coût des abonnements pour nos clients, mais au contraire, les abonnés ont bénéficié de réductions et d'offres promotionnelles", ajoutant que "les efforts du Groupe, en matière d'internet et de téléphonie fixe, visent à renforcer l'infrastructure nationale des télécommunications, diversifier et moderniser les capacités du réseau national de transport et d'accès".

Il a évoqué la poursuite de la cadence des opérations de remplacement des fils en cuivre par les fibres optiques, notamment dans les villes à forte densité démographique et urbanistique, ainsi que la modernisation du réseau des grands pôles urbains et la poursuite de la concrétisa-

tion "du programme national ambitieux pour la diffusion de la nouvelle technique des fibres optiques à même d'optimiser un haut débit supérieur à 100 Mbytes/seconde selon la demande. Concernant les services de la téléphonie mobile, Mr. Zarat a indiqué que le groupe veille à "l'amélioration de la couverture et la qualité des services à travers la finalisation de l'opération de généralisation de la 4G au niveau de toutes les wilayas". Les équipes de l'entreprise s'emploient à "garantir un haut débit avec une qualité de services adéquate notamment en bénéficiant de bandes de fréquences supplémentaires libérées par le ministère de la Poste et des Télécommu-

nications pour stimuler le haut et très haut débit dans le cadre de la politique du gouvernement portant rationalisation de l'utilisation des spectres des radiofréquences". Pour ce qui est des services de communication par satellites, le PDG de GTA a précisé que "les services et les offres ont été renforcés après le lancement du satellite algérien Alcomsat 1 à travers Algérie Télécom Satellite (ATS)", ajoutant que "plusieurs opérations ont été concrétisées pour assurer la couverture des axes routiers notamment au grand Sud, en sus de la prise en charge des zones reculées dans le cadre du service global des télécommunications".

R. E.

REBIGUA ÉVOQUE L'ARCHIVAGE HISTORIQUE

## « L'audiovisuel est important dans l'opération »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua, a souligné hier, depuis la wilaya de Khenchela où il était en visite, l'importance de l'audiovisuel pour archiver l'histoire de la Guerre de libération nationale. Dans une allocution prononcée à la fin de la projection du film documentaire "Abbas Laghrour, tourments d'un chahid révolté", au musée régional du moudjahid de Khenchela, M. Rebigua a indiqué que son département ministériel accorde un intérêt majeur pour les productions audiovisuelles qui constituent un support pour la transmission du message des chouhada de la Révolution. Il a ajouté que son département œuvre actuellement à réaliser de longs métrages à l'image du film sur Zighoud Youcef et Ahmed Bougara, assurant que le ministère des Moudjahidine envisage, à ce propos, de concrétiser plus de 25 films documentaires. "Nous avons lancé un concours national ouvert aux jeunes

pour présenter via le portail électronique du ministère les projets susceptibles d'être concrétisés", a indiqué le ministre, faisant état de la nécessité que "les héros et symboles de la Révolution fassent l'objet d'œuvres de qualité à la hauteur de leurs sacrifices immenses".

Concernant la rencontre avec les cadres de son secteur dans l'Est du pays, tenue au musée régional du moudjahid de Khenchela, M. Rebigua a indiqué qu'il s'agit d'une rencontre d'évaluation annuelle du travail des services extérieurs et centraux du ministère ainsi que des institutions sous sa tutelle, après une interruption due à la pandémie de Covid-19. Cette rencontre a coïncidé, dit-il, avec la célébration de la journée nationale de la Mémoire (8 mai) ainsi qu'à la préparation de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, objet d'instructions du président de la République pour faciliter la mise en œuvre du programme élaboré à cet

effet. Concernant le dossier de la Mémoire, M. Rebigua a indiqué que toutes les questions qui s'y rapportent sont abordées en coordination avec le Comité de Haut niveau algéro-français qui les examinera lors de sa réunion. Il a également relevé que ce dossier fait l'objet de l'intérêt du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit qui œuvre en parallèle à accorder aux ayants droit les avantages qui leurs reviennent et à étudier les dossiers en suspens, au cas par cas, en application de la loi 99/07 et les textes d'application. Le ministre a donné au cours de sa visite dans la wilaya le coup d'envoi des travaux de réaménagement de 13 cimetières de chouhada et de 5 monuments commémoratifs depuis la commune de N'sigha. Il a également présidé à Babar une conférence sur le chahid Amar Nasraoui dit "Amar Rafale", suivie de la projection du film documentaire "Amar Nasraoui, le lion des monts Nememcha".

R. R.

CORONAVIRUS

## 4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19) et un cas guéri ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265804, celui des décès demeure inchangé, soit 6875 cas, alors que le nombre total des patients guéris passe à 178366 cas. Par ailleurs, un patient est actuellement en soins intensifs, ajoute la même source, notant que 45 wilayas n'ont enregistré aucun cas, tandis que trois wilayas ont recensé entre 1 et 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

R. E.

8E FORUM AFRICAÏN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

## 650 opérateurs attendus les 11 et 12 mai à Alger

Plus de 650 opérateurs économiques algériens et étrangers prendront part à la 8ème édition du Forum africain sur l'investissement et le commerce prévu les 11 et 12 mai à Alger, selon les organisateurs de cette manifestation. Placée sous le thème "L'Afrique, c'est l'avenir", cette édition verra la participation d'importantes délégations d'affaires représentant 35 pays, notamment du continent africain, ainsi que les représentants des organismes d'appui financier aux plans continental et régional, a déclaré à l'APS, le Directeur général du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAID), Amine Boutalbi. Entre autres organismes qui seront représentés à cette manifestation figurent l'Union africaine (UA), la Ligue arabe, la Banque africaine d'Import-

Export, l'Organisme arabe d'investissement et de développement agricole (OANDA) ainsi que la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA). Outre les opérateurs africains et les représentants des organismes continentaux, ce forum verra la participation d'opérateurs et des représentants d'organismes d'investissement de pays européens, asiatiques et américains qui s'intéressent au marché africain, à l'instar de la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Espagne, la Chine, la Russie, le Pakistan et le Mexique. Cette forte participation des différents continents fera de l'Algérie un portail commercial vers l'Afrique, souligne M. Boutalbi, ajoutant que ce forum leur permettra de découvrir la Zone Continentale de libre échange, ses atouts, son fonctionnement et

son rôle dans la dynamisation des échanges commerciaux, particulièrement durant la période post-Covid-19. L'événement permettra à l'Algérie de mettre en avant ses capacités d'exportation hors hydrocarbures, selon le président du CAID, spécialisé dans le conseil et la formation. Une exposition avec la participation de 80 exposants dans plusieurs spécialités, dont l'Industrie, les mines, le textile, le bâtiment et l'artisanat, sera organisée dans le cadre de cette manifestation, a annoncé M. Boutalbi. Des séances de formation, des rencontres "B to B", des rencontres avec les responsables d'instances africaines et des visites de projets d'investissement algériens au profit des délégations participantes sont également prévues dans ce cadre, a-t-il ajouté, précisant que 17 usines

algériennes dans plusieurs wilayas recevront des visites dans les prochains jours pour faire connaître le véritable potentiel économique du pays. À travers cet événement, les organisateurs entendent relever le défi de la mise à disposition de l'information économique en mettant en exergue les capacités que recèle le continent et les possibilités d'investissement prometteuses qu'il offre, notamment dans cette conjoncture économique exceptionnelle et à la lumière de l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Lors de cette rencontre, plusieurs accords devraient être signés dans des domaines tels que la métallurgie, la sidérurgie, les mines et l'exportation de ciment et de câbles électriques, a souligné M. Boutalbi.

APS

CORÉE DU SUD

# Yoon Suk-yeol investi président, en pleines tensions intercoréennes

La Corée du Sud a investi mardi son nouveau président, Yoon Suk-yeol, qui a entamé son mandat de cinq ans en appelant la Corée du Nord à renoncer à son arsenal nucléaire en échange d'une aide économique massive, alors que les relations entre les deux voisins traversent une période de fortes tensions.

**M.** Yoon, un conservateur de 61 ans, arrive au pouvoir au moment où la Corée du Nord, de plus en plus belliqueuse, a mené depuis janvier une série record de quinze essais de missiles dont deux la semaine dernière. Séoul et Washington la soupçonnent aussi de vouloir reprendre prochainement ses essais nucléaires. Mardi à minuit, le nouveau chef de l'Etat a assisté à son premier briefing de commandant suprême des armées avec les responsables de l'état-major sud-coréen, dans le bunker situé sous ses bureaux. Après avoir prêté serment lors d'une cérémonie géante à Séoul, il a, dans son discours d'investiture, appelé la Corée du Nord à renoncer à l'arme atomique. "Si la Corée du Nord s'engage véritablement



Phs : DR

dans un processus de dénucléarisation complète, nous présenterons un plan audacieux qui renforcera considérablement l'économie nord-coréenne et améliorera la qualité de vie de sa population", a-t-il promis. "Les programmes d'armes nucléaires de la Corée du Nord constituent une menace, non seulement pour notre sécurité mais aussi pour celle de l'Asie du Nord-Est", a poursuivi le nouveau président.

## OFFRE DE DIALOGUE

"La porte du dialogue restera ouverte afin que nous puissions résoudre pacifiquement cette menace". "Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de multiples crises", a-t-il ajouté, citant la pandémie de Covid-19, les problèmes dans la chaîne mondiale d'approvisionnement et les conflits à travers la planète qui, selon lui, "jetent une grande ombre sur nous". Mais "les Coréens ne se sont jamais avoués vaincus. Nous sommes devenus plus forts et plus sages", a-t-il affirmé. Pour Park Won-gon, professeur à l'Université Ewha, l'offre de M. Yoon d'aider économiquement la Corée du Nord en échange d'un abandon de l'arme nucléaire est un concept "dépassé". "Depuis 2009, la Corée du Nord dit qu'elle ne renoncera pas à ses armes nucléaires contre des incitations économiques", explique M. Park à l'AFP ajoutant que "le commentaire de Yoon ne fera qu'énervé Pyongyang, qui prendra cela pour une attaque".

## "GARÇON GROSSIER"

Le président a promis une politique étrangère plus musclée pour son pays, la 10ème économie mondiale, après les tentatives ratées de rapprochement avec le Nord qui ont marqué le mandat de son prédécesseur Moon Jae-in. Dans la foulée de sa victoire électorale, M. Yoon s'était engagé à "traiter avec sévérité" la menace que repré-

sente le régime de Kim Jong Un. Pendant sa campagne électorale, il avait traité Kim Jong Un de "garçon grossier", lançant aux électeurs: "si vous me donnez une chance, je lui apprendrai les bonnes manières". M. Yoon avait aussi appelé à une relation plus solide avec son allié américain. Le président Joe Biden est attendu en Corée du Sud fin mai. Elu d'extrême justesse en mars, M. Yoon, ancien procureur novice en politique, prend ses fonctions avec un taux de popularité d'à peine 41%, un des plus bas de l'histoire de la démocratie sud-coréenne pour un début de mandat, selon un récent sondage Gallup. Alors que la cote de popularité de son prédécesseur de gauche Moon Jae-in est encore de 44%.

La principale raison de l'impopularité de M. Yoon semble être sa décision de déplacer le bureau présidentiel depuis la Maison Bleue, dans le Nord de Séoul, vers l'ancien ministère de la Défense dans le centre de la capitale. Ce déménagement hâtif et coûteux a heurté l'opinion publique. Ses détracteurs le jugent inutile et même dangereux pour la sécurité du président et du pays. M. Yoon considère la Maison Bleue, un site utilisé par l'administration coloniale japonaise de 1910 à 1945, comme un "symbole du pouvoir impérial". Il soutient que le déménagement garantira une présidence plus démocratique. Les terrains de la Maison Bleue seront ouverts au public en tant que parc. Pendant la cérémonie d'investiture, des images de promeneurs déambulant dans l'enceinte autrefois interdite au public ont été diffusées en direct. La cérémonie s'est déroulée devant l'Assemblée nationale, avec des fanfares de l'armée, des soldats en tenue de cérémonie, environ 40 000 invités et une salve de 21 coups de canon. Elle est de loin la plus onéreuse jamais organisée avec un budget de 3,3 milliards de wons (2,5 millions d'euros).

PALESTINE

## 154 ordres de détention administrative délivrés par l'occupant sioniste en avril

**A**u total, 154 ordres de détention administrative pour des périodes allant de deux à six mois ont été émis par l'occupation sioniste au mois d'avril contre les Palestiniens, a fait savoir lundi, la Commission chargée des affaires des détenus et des ex-prisonniers. Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, WAFA, la Commission a ajouté que parmi les décisions de détention administrative rendues, figuraient 68 nouvelles ordonnances et 86

autres renouvelables. Dans le même temps, quelque 500 détenus administratifs palestiniens poursuivaient mardi pour le 130e jour consécutif, leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation sioniste dans le cadre de leur combat contre la politique de détention "injuste" et "illé-gale", sans inculpation ni procès. Sous le signe "Notre décision est la liberté. Non à la détention administrative", ils ont déclaré que leur action s'inscrivait dans la continuité des efforts de longue date pour mettre

fin à cette procédure sioniste "injuste". La détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par les forces de l'occupation sioniste, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment. Au fil des ans, des milliers de Palestiniens ont été placés en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans jugement et sans être informés des charges retenues contre eux.

PÉTROLIER ABANDONNÉ AU LARGE DU YÉMEN

## Nouvel avertissement de l'ONU

**L'**ONU a de nouveau mis en garde lundi contre la menace "imminente" d'une importante marée noire posée par un pétrolier abandonné au large du Yémen, affirmant que 20 milliards de dollars seraient nécessaires pour les opérations de nettoyage. Ce nouvel avertissement est intervenu avant une conférence de donateurs prévue mercredi, co-organisée par les Pays-Bas et l'ONU et destinée à financer les opérations d'urgence sur le FSO Safer, ancré au large du port stratégique de Hodeïda (ouest) en mer Rouge. Des experts ont inspecté récemment le pétrolier et la structure du navire "est sur le point de se briser", a déclaré le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Yémen, David Gressly, lors d'un point de presse à Amman. "L'impact de la marée noire serait catastrophique", a-t-il ajouté. "Les effets sur l'environnement seraient énormes. Selon nos estimations, 20 milliards de dollars seraient nécessaires seulement pour les opérations de nettoyage". Vieux d'environ 45 ans, le FSO Safer n'a pas été entretenu depuis 2015 alors que le Yémen est déjà plongé dans l'une des pires crises humanitaires au monde en raison de la guerre qui oppose le pouvoir aux rebelles Houthis qui contrôlent le port de Hodeïda. Le pétrolier contient l'équivalent d'un peu plus d'un million de barils et risque à tout moment de se briser, d'exploser ou de prendre feu, selon des experts. Le 8 avril, l'ONU a appelé les donateurs internationaux à s'engager "rapidement" à déboursier environ 80 millions de dollars pour financer les opérations d'urgence sur le FSO Safer. Ce montant comprend le sauvetage, le démantèlement, la location d'un autre navire pour conserver le pétrole ainsi que les frais de personnels et d'entretien. "La mise en oeuvre du plan ne peut commencer sans le financement des donateurs", a souligné l'ONU, appelant à des "engagements financiers rapides" face à une "bombe à retardement". L'intervention doit selon elle commencer dès la mi-mai.

IRAN

## Le chef du CICR a discuté du sort des réfugiés afghans

**L'**e directeur général du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Robert Mardini, a affirmé lundi que ses discussions en Iran avaient porté essentiellement sur la situation des réfugiés afghans ayant fui leur pays après la prise de pouvoir par les talibans. "L'Afghanistan a été très présent dans nos conversations spécialement avec les développements dont nous avons été témoins en août avec le changement de gouvernement" à Kaboul, a déclaré M. Mardini à Téhéran. "Les discussions ont été positives. Nous avons abordé les moyens d'aider le Croissant-rouge iranien à offrir des services de qualité et des services de santé de base pour les migrants et réfugiés afghans", a-t-il précisé au terme d'une visite de 48 heures en Iran. Depuis la prise de pouvoir par les talibans à Kaboul en août, environ un million d'Afghans ont pris refuge en Iran, pays frontalier de l'Afghanistan, selon l'agence officielle de presse Irna. Plus de cinq millions d'Afghans sont réfugiés au total en Iran selon les Affaires étrangères iraniennes.

ÉQUATEUR

## 44 morts dans une nouvelle émeute, plus de 100 détenus en fuite

**A**u moins 44 prisonniers sont morts lors d'affrontements entre bandes rivales lundi dans une prison d'Équateur, d'où une centaine d'autres détenus ont pu s'évader à la faveur des violences. Selon un dernier bilan du ministère de l'Intérieur, dirigé par Patricia Carrillo, 44 détenus sont morts et dix ont été blessés. Un précédent bilan faisait état de 43 morts. Ces violences ont eu lieu dans la prison de Bellavista, dans la province de Santo Domingo de los Tsachilas, environ 80 km à l'ouest de Quito. Sur place, des blessés avec des plaies au visage étaient pris en charge par des ambulances et des proches de détenus se pressaient autour du centre pénitentiaire pour tenter d'obtenir des informations, a constaté l'AFP. Selon le chef de la police équatorienne, "les assaillants ont agi avec une grande cruauté", tandis que les violences ont été suivies d'une évasion massive. Si les autorités n'ont donné aucun chiffre sur le nombre total d'évadés, 112 d'entre eux ont pu être "recapturés", mais 108 étaient toujours "portés manquants" lundi après-midi, selon le chef de la police, le général Fausto Salinas. "250 policiers, 200 militaires et des renforts supplémentaires sont en route", a-t-il détaillé. D'une capacité de 1 200 places, la prison de Bellavista accueille actuellement 1 700 prisonniers. "C'est le résultat regrettable de la violence des gangs", a déploré de son côté sur Twitter le président Guillermo Lasso. Il a adressé ses "sincères condoléances aux familles" des personnes décédées. Les affrontements entre membres de deux bandes rivales, les "Loups" et les "R7", ont éclaté vers 03H00 du matin, a indiqué le ministre, provoquant le déclenchement des "protocoles de sécurité" pour contenir les "troubles à l'ordre" dans la prison. "La majorité des victimes, si ce n'est presque 100%, ont été tuées avec des couteaux, et non avec des armes à feu", et "leurs cadavres mutilés laissés sur place". "Ils ont été exécutés dans les salles communes, dans les cellules", puis "il y a eu une tentative d'évasion massive" avec usage d'armes à feu, a reconnu M. Carrillo.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

**IL EST EN TRAIN DE FAIRE UN RETOUR  
TONITRUANT**

# Amoura voit enfin le bout du tunnel

Phs : DR



*Ayant suscité la polémique après la précédente participation négative des Verts lors de la CAN-2022 au Cameroun, le jeune attaquant Mohamed El Amine Amoura était dans le dur depuis, après avoir contracté une blessure dès son retour en Suisse où il évolue depuis l'été dernier.*

**M**ais depuis quelques jours, Amoura commence à voir le bout du tunnel. En effet, l'enfant de Jijel, qui n'a pas été aligné pour la moindre minute lors de la CAN, a renoué avec la compétition le mois passé. Une fois dans le rythme de la compétition, il a retrouvé la confiance de son entraîneur à Lugano, Croci - Torti. « Malheureusement, Amoura a été stoppée par une grave blessure puis par le Ramadan. Lors de deux derniers matches, il m'avait donné d'excellents signaux en jouant dans une position dans laquelle je ne l'avais jamais aligné. Amoura a enfin mis beaucoup de simplicité dans son jeu. Je sais que je répète peut-être trop souvent

le concept "patience" dans la presse, mais je crois beaucoup en ce mot. Il a lentement mis ses propres efforts au cours de ces mois et s'est beaucoup amélioré », encense le coach de FC Lugano Mohamed-El Amine Amoura après son doublé samedi face au Young Boys (3/1).

Un retour en forme ayant certainement attiré l'attention de Djamel Belmadi qui pourrait le rappeler pour les matches de juin, surtout que le coach national a laissé entendre que dans sa prochaine liste, des joueurs seront écartés pour laisser leur place à d'autres.

Une convocation qu'Amoura attend

avec impatience, surtout que le hasard veut que pour sa première sortie après la cauchemardesque soirée du 29 mars contre le Cameroun, l'EN se produira au nouveau stade d'Oran.

Une enceinte où Amoura est entré dans l'histoire pour la première rencontre jouée dans ce stade en juin dernier en inscrivant un quadruplé contre le Liberia 4 buts. L'histoire se réécrit-elle ? Attendons d'abord de savoir si le joueur sera convoqué ou non pour les deux premières rencontres des Verts dans les éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire contre l'Ouganda à domicile et la Tanzanie en déplacement.

Hakim S.

LE STADE DU 5-JUILLET ROUVRE SES TRIBUNES POUR LES SUPPORTERS 26 MOIS APRÈS

## Vers une grosse affluence pour le big-derby MCA-USMA dimanche

**T**ant attendue, la décision des autorités compétentes de rouvrir les gradins des stades de la capitale au profit des supporters des clubs locaux est tombée dans la soirée de lundi. De quoi donc enthousiasmer les fans en question avides de suivre de près leurs équipes favorites desquelles ils étaient privés depuis déjà un peu plus de deux ans.

Cette décision intervient avant quelques jours seulement du grand derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 30e journée du championnat de Ligue 1. Cette rencontre, prévue pour dimanche prochain à 19h00 au stade du 5-juillet, se jouera désormais en présence du public, a-t-on appris de source bien informée.

Après avoir autorisé récemment le retour du public dans les stades de la capitale uniquement pour les matchs de la Ligue des champions africaine, les pouvoirs publics ont décidé de le faire également pour ceux restants du championnat de Ligue 1.



Le stade du 5 Juillet devrait donc faire le plein à l'occasion du grand derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu ce dimanche à 19h00. Un match qui a de tout temps constitué la vitrine du championnat national tellement le spectacle a toujours été au rendez-vous dans les tribunes.

Les férus de la balle ronde en Algérie, et même dans le

monde arabe, sont impatients de revivre les moments fantastiques et les scènes incommensurables que seuls les fans du Mouloudia et de l'USMA savent créer dans le grand stade de la capitale. Des scènes desquelles tout ce beau monde a été privé durant ces deux dernières années, soit depuis la propagation du coronavirus.

Solide leader de la Ligue 1,

le CR Belouizdad n'aura pas le même avantage, vu que son stade fétiche du 20-Août n'ouvrira pas ses portes devant les spectateurs en raison des travaux de réhabilitation engagés au niveau des tribunes. Le match face à l'ASO Chlef, samedi prochain à huis clos.

Il en est de même pour les stades de Bologhine et Benhaddad de Kouba. Le premier a fait l'objet d'un constat négatif de la part des services du CTC à cause de ses tribunes qui constituent un danger pour les spectateurs, alors que les travaux sont toujours en cours au niveau de l'enceinte footballistique de Kouba.

Pour rappel, la wilaya d'Alger avait jusque-là décidé de maintenir le huis clos dans le stade de la capitale en dépit de la directive du gouvernement qui avait autorisé fin 2021 l'accès aux enceintes sportives sous condition de présenter le pass sanitaire ou le pass vaccinal.

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE U23

## Les protégés de Ould Ali poursuivent leur préparation au CTN

La sélection algérienne de football des U23 poursuit son stage de préparation et d'évaluation, entamé le 7 mai courant au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du tournoi Maurice-Revellon (Toulon/France) prévu du 29 mai au 12 juin prochain, indique mardi la Fédération algérienne (FAF).

Après une séance d'échauffement assurée par le préparateur Nasseur Daineche, les joueurs algériens ont effectué lundi un travail spécifique sous la conduite de l'entraîneur en chef, Noureddine Ould Ali, assisté par ses adjoints, Salim Menad et Farid Belmellat. L'entraîneur des gardiens de but. La séance de l'après-midi "a été décalée vers 17h45 pour raison de visionnage vidéo au profit des joueurs avant d'attaquer la séance d'entraînement avec les mêmes principes que ceux de la matinée", a détaillé la même source, ajoutant que le coach Ould Ali "axe son travail sur le volet offensif" qu'il compte expérimenter ce mardi 10 mai 2022 à 17H00 en confrontation amicale face à l'équipe sénior de l'ES Ben Aknoun. Le sélectionneur a fait appel à 27 joueurs locaux pour ce regroupement. Il s'agit du troisième stage d'évaluation organisé par Ould Ali depuis sa nomination en tant que nouveau sélectionneur des U23. Le précédent regroupement s'est déroulé entre les 13 et 16 avril au CTN. La sélection des U23 avait effectué en mars dernier un stage de préparation à l'étranger, ponctué par deux joutes amicales face à son homologue mauritanienne à Nouakchott. Lors du premier match, les Olympiques se sont inclinés face aux espoirs mauritaniens (1-0), avant de faire un match nul (0-0), lors de la seconde rencontre. Les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain. La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un



pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

**Liste des 27 joueurs convoqués :**  
**Gardiens de but :** Yacoubi Mohamed Amine (MCA), Maâchou Redouane (USMBA), Ramdane Abdelatif (JSK) **Joueurs :** Azzi Mohamed (CRB), Nechat Djabri Farès (JSK), Reguieg Mohamed Imad (MCO), Bekkouche Chamseddine (CRB), Baouche Bouabaker (MCS), Bendouma Abdallah (USMBA), Temimi Abdelkader

(MCO), Dris Abdelhamid (NCM), Benyoub Zoheir (HBCL), Belhadj Kacem Mohamed Riyad (WAT), Bouras Akram (CRB), Bendaoud Yassen Abdeljalil (CSC), El-Badaoui Mohamed (JSS), Titraoui Yassine (PAC), Benarra Imad (JSK), Belkheir Mohamed Islam (CRB), Boullina Adil (PAC), Naït Salem Massinissa (JSK), Aït El-Hadj Mohamed (USMA), Boukerma Mohamed (PAC), Belkhadem Mohamed (CRB), Benchouya Anis El-Hadj (ASO), Temine Moulder (CSC), Sryer Boualem (ASO).

CHAN-2023

## Le nombre des participants passe de 16 à 18 équipes

La 7e édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023, ndlr), compétition réservée aux joueurs locaux, prévue en Algérie (8-31 janvier), verra la présence pour la première fois de 18 équipes au lieu de 16, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) lundi soir sur son site officiel. La décision a été prise au terme d'une réunion tenue lundi par visioconférence, ayant regroupé le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, le vice-président de la Confédération africaine (CAF) le Camerounais Seydou Mbombo Njoya, également

président de la commission du CHAN, le secrétaire général de la CAF Véron Mosengo-Omba, et Rachid Oukali, président du Comité d'organisation (COCHAN). Les participants à cette réunion se sont convenus de modifier l'article 70 relatif au nombre des sélections participantes à cet événement. Les 18 pays seront répartis en 5 groupes : les trois premiers groupes seront composés de quatre nations, alors que les deux derniers verront la présence de trois équipes chacun, précise la FAF dans un communiqué. Selon le nouveau système de compétition, les deux

premiers des trois premiers groupes se qualifieront pour les quarts de finale, alors que seul le premier des deux dernières poules à trois nations validera son billet au prochain tour. Le tirage au sort des éliminatoires du CHAN-2023, prévu initialement le 29 avril dernier, a été reporté à une date ultérieure. Attribuée à l'Algérie en septembre 2018, la 7e édition du CHAN se jouera dans quatre stades : le 5-juillet-1962 d'Alger, le stade olympique d'Oran, le 19-mai-1956 d'Annaba et le Chadid-Hamlaoui de Constantine.

LIGUE 2

## La LNFA rappelle les modalités d'accession et de relégation

Deux journées de la fin du championnat de Ligue 2, la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a tenu à rappeler aux clubs, les modalités d'accession et de relégation en division inférieure, surtout que dans certains cas, la situation risque d'être ambiguë à la tombée du rideau, notamment, avec des clubs qui termineront avec exactement le même nombre de points. "Il ne reste plus que deux journées à disputer avant la fin du championnat de Ligue 2 et la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a rappelé l'article 68 des règlements généraux, qui indique clairement les critères à prendre en considération pour l'établissement du classement final des équipes, et désigner ainsi la formation qui accède en Ligue 1, ou celles qui rétrogradent en division inférieure", a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. "Le championnat se déroule en deux phases: aller et retour. Il est attribué trois points pour un match gagné, un point pour un résultat nul, et zéro point pour un match perdu, sur le terrain ou par pénalité. Concernant le classement des équipes dans un groupe unique, est déclarée championne l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points à

la fin de la saison. En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final, les équipes en question seront départagées selon d'autres critères. En premier lieu, il sera pris en compte le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées. Si ce nombre est identique, le départage se fera en se référant à la meilleure différence de buts, obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées. Si là encore le départage est impossible, il y aura recours à la meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller. En cas d'égalité dans tous les critères cités ci-dessus, il y aura recours au plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller. Sinon, au plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués à l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller. Si là encore le départage est impossible, il y aura recours en dernier lieu à un match d'appui, sur terrain neutre, avec prolongations éventuelles et des tirs au but.

DISCIPLINE

## Trois matchs de suspension pour Belarbi (NAHD) et Ladjabi (Médéa)

Les joueurs Kamel Mohamed Belarbi (NA Hussein-Dey) et Adnen Abdelhamid Ladjabi (Olympique Médéa), ont écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, "pour voie de fait" lors du match qui a opposé les deux équipes samedi dernier, pour le compte de la 29e journée de Ligue 1, a annoncé mardi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel. La sanction de ces deux joueurs a été "rehaussée d'une amende de 30.000 DA chacun" a encore précisé l'instance, présidée par Kamel Mesbah, ayant prononcé d'autres sanctions au cours de la même session. Parmi elles, une suspension de deux matchs fermes contre l'entraîneur en chef du CS Constantine, Kheir-Eddine Madoui, "pour mauvais comportement envers le public", lors de la défaite de son équipe chez la JS Saoura (2-0), également pour le compte de la 29e journée de Ligue 1. Une sanction incluant "une interdiction de terrain et de vestiaires" pour l'ex-international sétifien, selon la commission de discipline de la LFP, ayant prononcé deux autres sanctions, pour "contestation de décision" lors de la même session. La première contre le joueur du RC Arbaâ Salim Brahimi et la seconde contre le joueur du CS Constantine, Amir Belaili. "La sanction de Brahimi et Belaili est rehaussée d'une amende de 30.000 DA".

POUR FAIRE LA PROMOTION DU RENDEZ-VOUS D'ORAN

## Des athlètes nommés ambassadeurs des JM-2022

Des athlètes de renom seront prochainement désignés ambassadeurs des Jeux méditerranéens-2022 (JM-2022), pour faire la promotion du rendez-vous d'Oran, prévu du 25 juin au 6 juillet, a indiqué le président du Comité international des JM (CIJM), Davide Tizzano. Interrogé par l'APS dans un entretien sur les démarches à entreprendre pour redonner à ces Jeux leur lustre d'antan, le patron du CIJM a répondu que son instance était "en train actuellement de renouer les relations avec le Comité international olympique et l'Association des Comités olympiques européens". "Nous aurons donc de grands noms pour nous appuyer. Je ne veux rien anticiper, c'est une surprise mais il y aura des athlètes comme ambassadeurs des Jeux lors de l'édition d'Oran", a-t-il promis.

Avant de poursuivre: "Les JM impliquent de nombreuses nations européennes et cela peut créer des chevauchements de calendrier. Avec les Fédérations internationales, nous voulons hisser le niveau et déjà cette année, pour la première fois en 70 ans d'histoire, certaines épreuves des JM vaudront une qualification olympique. C'est un signal fort. Il y a un besoin de travail et de planification et nous comptons donc sur les quatre prochaines années, soit sur le rendez-vous de Tarente-2026, pour porter à quatre, le nombre de disciplines des JM qualificatives aux JO de Los Angeles". Evoquant le tournoi de football des JM-2022 qui concernera la catégorie des moins de 18 ans (U-18), le dirigeant italien de 54 ans s'est montré enthousiaste à l'idée d'ouvrir la compétition aux jeunes, refusant de parler de "préjudice" au rendez-vous d'Oran. "Les JM ont toujours eu une grande considération pour les jeunes et les équipes U19, qui constituent l'avenir du sport olympique et des nations elles-mêmes. C'est donc notre volonté d'offrir à ces jeunes, l'occasion de pouvoir vivre et comprendre l'émotion d'un grand événement sportif. J'imagine déjà un garçon de 18 ans qui assistera pour la première fois à une cérémonie d'ouverture, un moment important, avec un stade rempli de 40.000 spectateurs enthousiastes. Pour nous, ce n'est donc pas un préjudice mais une belle opportunité", a-t-il dit, laissant entendre que les JM-2022 se dérouleront sans problème en présence du public.

MANCHESTER CITY

## Les détails financiers ahurissants du transfert d'Haaland

L'opération a été officialisée hier. Erling Haaland s'est engagé avec les Citizens. Une opération très rentable pour le clan du Norvégien.

Cette fois, le suspense est terminé. Attaquant le plus courtisé du marché, avec Kylian Mbappé, Erling Haaland (21 ans) va quitter le Borussia Dortmund, après deux ans et demi passés à empiler les pions chez les

Marsupiaux (85 buts inscrits en 88 matches, toutes compétitions confondues). Annoncé proche du Real Madrid puis du FC Barcelone, le Norvégien va finalement s'engager en faveur du Manchester City de Pep Guardiola.

Hier, nous vous révélions que le joueur avait passé sa visite médicale à Bruxelles. Quelques heures plus tard, son porte-parole confirmait le futur départ du Scandinave en Angleterre. « Enfin, une décision est prise. Erling Haaland jouera pour Manchester City la saison prochaine. L'équipe d'Haaland a informé le Real Madrid et le Bayern Munich la semaine dernière de sa déci-

sion. Ces deux dernières semaines, tout a été une question de détails dans son contrat. »

MANCHESTER CITY A LÂCHÉ DE TRÈS GROS CHÈQUES

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette transaction va remplir les poches du clan Haaland. Marca indique dans un premier temps que le BVB va toucher les 75 M€ de la clause libératoire du joueur.

De son côté, Haaland va toucher un salaire astronomique en Premier League, à savoir une trentaine de millions d'euros chaque saison.

Du jamais vu. Certaines



BAYERN MUNICH

## Hasan Salihamidžić rêve de Sadio Mané

Désireux de repartir de l'avant afin d'oublier son exercice 2021-22 peu fructueux, le Bayern Munich rêve de s'offrir Sadio Mané, en fin de contrat à l'été 2023. L'élimination prématurée de la Ligue des Champions, contre Villarreal, a beaucoup fait parler en Bavière. Hasan Salihamidžić, le directeur sportif du FCB, a récemment évoqué le mercato estival et a admis que le Bayern Munich devait se renforcer pour l'été. Alors que l'avenir de son entraîneur, Julian Nagelsmann, et de sa star, Robert Lewandowski, restent flous, la direction bavaroise souhaiterait frapper fort et s'offrir un attaquant de classe mondiale.

Selon les dernières informations de Sky Sports Germany, Sadio Mané (30 ans) est une priorité pour Hasan Salihamidžić, à l'issue de la saison. La direction du Rekordmeister aurait d'ailleurs rencontré l'entourage de l'international sénégalais ce week-end, afin d'évoquer son avenir. Pour le moment, aucune négociation n'a débuté entre le Bayern Munich et Liverpool sur ce dossier, mais cela pourrait



bouger rapidement. Alors qu'il arrive dans sa dernière année de contrat avec les Reds l'an prochain, Mané est loin d'avoir prolongé.

VERS UN ÉCHANGE ENTRE GNABRY ET SANÉ ?

En effet, aucune discussion n'aurait avancé entre les Reds et l'entourage de

le x-buteur du FC Metz. Le club de Liverpool souhaiterait assurer en priorité l'avenir de Mohamed Salah, également sous contrat jusqu'en 2023. « Si ma prolongation est un signe positif pour les joueurs, tant mieux, mais je ne crois pas que ce sera décisif dans la décision qu'ils prendront. Si un joueur annonce suffisamment tôt qu'il veut partir, alors il faut faire avec », s'inquiétait d'ailleurs Jürgen Klopp à ce sujet. Pour faire venir Sadio Mané, le Bayern Munich serait prêt à se séparer de Leroy Sané, qui ne ferait pas l'unanimité chez le récent Champion d'Allemagne. L'avenir de Serge Gnabry soulève également une question puisque l'international allemand est également dans une situation délicate et arrive aussi dans sa dernière année de contrat. De plus, le Bayern, en cas de vente de Sané ou Gnabry, serait en mesure d'accepter les conditions salariales de l'attaquant des Reds. À noter que Liverpool garde par ailleurs un œil sur Serge Gnabry... un échange pourrait alors satisfaire tout le monde.

CHELSEA

## Le vestiaire a les nerfs à vif

La fin de saison des Blues est très compliquée. Surtout entre Thomas Tuchel et ses joueurs. Il est vraiment temps que cette saison 2021/2022 se termine à Chelsea. Déjà bien embêté par l'épisode de la sortie médiatique de Romelu Lukaku, le club londonien a ensuite été totalement chamboulé par la guerre en Ukraine. Son propriétaire, Roman Abramovich, a été poussé vers la sortie par les autorités britanniques et les Blues doivent terminer du mieux possible

cet exercice sur le terrain. Sauf que les tensions se multiplient entre Thomas Tuchel et ses joueurs. Après son élimination en Ligue des Champions par le Real Madrid, Chelsea doit se battre pour ne pas être éjecté du Big Four.

À trois journées de la fin, les Blues sont troisièmes du classement avec cinq points d'avance sur le cinquième. Sur le papier, les Londoniens sont donc en position favorable. Mais dans le vestiaire, ça commence sérieusement à jaillir. Embarqués dans une mau-

rapporte qu'après avoir vu son équipe concéder le match nul alors qu'elle menait 2-0 (2-2), Tuchel a convoqué ses joueurs à l'entraînement alors qu'ils étaient censés être au repos. Une punition qui est mal passée.

Les joueurs se sentent déjà épuisés par une saison durant laquelle ils ont joué 59 matches. De nouvelles tensions auxquelles s'ajoutent les gros doutes de l'effectif en vue de la saison prochaine. Belle ambiance au Bridge !

PSG

## Lionel Messi nommé ambassadeur de l'Arabie saoudite

L'attaquant du Paris Saint-Germain, Lionel Messi, est allé lundi à Djeddah en Arabie saoudite pour être nommé en tant qu'ambassadeur du tourisme saoudien. L'Argentin de 34 ans s'engage donc au profit de l'Arabie saoudite, pays rival du Qatar qui possède le PSG. « Je suis heureux d'accueillir Lionel Messi en Arabie saoudite. Nous sommes ravis que vous exploriez le trésor de la mer Rouge, la saison de Djeddah et notre histoire ancienne. Ce n'est pas sa première visite au Royaume et ce ne sera pas la dernière », a écrit sur Twitter, Ahmed Al-Khateeb, le ministre saoudien du Tourisme.

LIGUE DES CHAMPIONS

## Henry donne son favori pour la finale

Qui du Real Madrid ou de Liverpool soulèvera la Ligue des Champions le 28 mai prochain au Stade de France ? Invité à donner son pronostic, l'ancien attaquant français Thierry Henry a dégagé un favori pour cette affiche. "Personnellement, je pense que Liverpool va gagner la Ligue des Champions. Ils sont plus forts que Madrid", a jugé le champion du monde 1998 pour CBS. S'ils sont revanchards après leur finale perdue contre les Merengues en 2018 (1-3), les Reds n'auront pas la tâche facile face à une équipe du Real qui collectionne les exploits en C1 cette saison.

BARÇA

## L'opération dégraissage se prépare

Deuxième de Liga et qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, le FC Barcelone a sauvé les meubles après un début de saison raté. Pour ne pas revivre de telles difficultés, le club catalan a prévu de remodeler son effectif cet été. Ainsi, les Blaugrana ont déjà ciblé les joueurs qui devront partir lors du prochain mercato. Selon Mundo Deportivo, huit éléments de l'effectif ne font pas partie des futurs plans de l'entraîneur Xavi et sont priés de faire leurs valises : le gardien Neto, les défenseurs Clément Lenglet, Samuel Umtiti et Oscar Mingueza, le milieu Riqui Puig, ainsi que les attaquants Martin Braithwaite, Adama Traoré (prêté par Wolverhampton) et Luuk de Jong (prêté par le FC Séville). De plus, le Barça n'écarte pas un départ du milieu Frankie de Jong et de l'attaquant Memphis Depay selon les offres. Les Catalans devront aussi régler les cas de l'ailier Ousmane Dembélé et du latéral droit Dani Alves, dont les contrats se terminent en juin. Enfin, Barcelone ne souhaite pas récupérer plusieurs joueurs prêtés, c'est le cas des milieux Philippe Coutinho (Aston Villa) et Miralem Pjanic (Besiktas), mais aussi de l'ailier Francisco Trincao (Wolverhampton).



TÉBESSA. CHEPTEL

## Vaccination de 8 700 bovins contre la fièvre aphteuse

*Pas moins de 8.700 bovins ont été vaccinés à Tébessa contre la fièvre aphteuse, a-t-on appris lundi auprès de l'Inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA).*

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse, lancée en octobre dernier, se poursuit et a ciblé 8.700 bovins à travers les communes de la wilaya, dont 4.399 vaches laitières, a précisé à l'APS l'inspecteur vétérinaire, Badredine Amoura. La campagne qui a vu la mobilisation de plus de 40 vétérinaires vise la préservation du cheptel de la wilaya contre la fièvre aphteuse qui affecte la santé des vaches et qui influe négativement sur l'économie, selon le même responsable. Faisant état de la détection de foyers de fièvre aphteuse dans des wilayas limitrophes, l'inspecteur vétérinaire a indiqué qu'une vaste campagne a été lancée conformément aux instructions du ministère de tutelle, afin de vacciner à nouveau les vaches dont la première dose administrée date de plus de 6 mois, et ce, en vue de renforcer l'immunité acquise et les protéger de la maladie et contre toute éventuelle contamination. Depuis le lancement de cette opération en février dernier, environ 1.600 bovins ont reçu une



deuxième dose de vaccin, selon le même responsable, qui a précisé que l'opération se poursuit dans de "bonnes conditions". Parallèlement à cela, des vétérinaires se rendent chez les éleveurs de vaches à travers les exploitations agricoles et les régions pastorales pour les sensibiliser sur l'importance de la préservation de la santé animale et la nécessité d'éviter le contact entre les vaches pour éviter la propagation et la contamination par la fièvre aphteuse, d'autant que Tébessa est une

wilaya frontalière et constitue une zone de transit pour les éleveurs, a-t-il souligné. La même source a ajouté que des commissions mixtes veillent au contrôle des marchés de bétail et les abattoirs, et procèdent également à l'examen du cheptel pour s'assurer de son état de santé et donnent des informations sur la manière d'agir en cas de contamination en vue de protéger la ressource animale de la wilaya.

AÏN-DEFLA. CRIMINALITÉ

### 44 personnes recherchées par la justice, arrêtées durant le mois d'avril

Quarante-quatre (44) personnes, recherchées par la justice pour divers crimes, ont été arrêtées à Aïn Defla durant le mois d'avril dernier, a-t-on appris lundi des services de la sûreté de wilaya. Ces arrestations ont été effectuées suite à 133 opérations inopinées de lutte contre la criminalité lancées durant cette période, lesquelles ont ciblé 282 endroits réputés être le fief de la criminalité, auxquels s'ajoutent les places publiques ainsi que les gares routière et ferroviaire, selon la cellule de communication et des relations publiques (CCRP). Au cours de ces opérations s'étant le plus souvent prolongées jusqu'aux premières heures du matin, les services de police ont identifié l'identité de près de 3370 personnes de différentes tranches d'âge, en arrêtant 68 dont 44 recherchées par la justice pour leur implication dans divers crimes, 3 en possession d'armes blanches, 19 en possession de drogue et de comprimés psychotropes ainsi que deux autres ayant commis des actes criminels relevant du droit commun, a-t-on détaillé. Après accomplissement des procédures judiciaires à l'encontre des mis en cause, ces derniers ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, lesquelles ont décidé de l'emprisonnement de six d'entre eux et du placement sous mandat de dépôt de 8 autres, a-t-on fait savoir. S'inscrivant dans le cadre du plan mis en place par la sûreté de wilaya, les opérations lancées visent à assurer la quiétude au citoyen, a-t-on rappelé de même source.

TIZI-OUZOU. TRAVAUX

PUBLICS

### Lancement de travaux de réhabilitation de la RN 12

Des travaux de réfection et de modernisation de la RN 12, entre la ville de Tadmaït, à l'Ouest de Tizi-Ouzou et le chef-lieu de wilaya, sur une longueur de 18,5 Km, ont été entamés mardi, a-t-on constaté. Il s'agit, a expliqué le wali Djilali Doumi qui a donné le coup d'envoi de ces travaux, du "bitumage de certains tronçons défectueux et de l'élargissement d'autres", pour lesquels ont été mobilisées 5 entreprises engagées pour leur réalisation dans un délai de 3 mois. La direction locale des travaux publics (DTP) a, par ailleurs, indiqué que plusieurs études de projets routiers au niveau de la wilaya sont finalisées et certaines proposées pour inscription dans le cadre de la loi de finances. Il s'agit, entre autres, des études d'aménagement en axe autoroutier de la RN 12, sur une longueur de 14 Km, en direction de la wilaya de Béjaïa, et de la liaison Fréha Azeffoun sur 28 Km, finalisées et proposées pour financement. L'étude du projet de la voie express en 4 voies reliant le flanc Sud de la wilaya, de Aïn El Hammam à Draa El Mizan, longue de 57 Km, a également été finalisée mais pas encore proposée pour inscription. Il s'agit aussi de la liaison de la localité de Maatkas à la pénétrante autoroute Est-Ouest sur 20 Km ainsi que de la déviation des agglomérations de Larbaa N'Ath Irathen, Aïn El Hammam, Ouadhias et Makouda. Par ailleurs, la DTP a relevé que l'avancement des travaux du projet en cours de l'évitement de la ville d'Azeffoun sur 4 Km à partir du CW 158 pour rejoindre la RN 24 à la sortie Est de la ville, est de 78%. A noter que le réseau routier local, l'un des plus denses du pays, est constitué d'un linéaire de 4.809 Km dont 621 Km de routes nationales, de 640 Km de chemins de wilaya et 3.548 Km de chemins communaux.

EL-TARF. CONSERVATION

DES FÔRÊTS

### Plantation d'arbres sur 1.000 ha jusqu'à fin mars 2023

Des arbres seront plantés sur une surface de 1.000 ha en milieu forestier dans la wilaya d'El Tarf jusqu'à la fin mars 2023, en vue de réhabiliter les surfaces détruites par les incendies, notamment ceux de l'été dernier, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts. Depuis son lancement l'année précédente, l'opération a permis la plantation d'arbres sur une surface de plus de 506 ha, soit 50% de la surface globale ciblée à travers 17 communes, dont 4 communes situées sur la bande frontalière, a précisé à l'APS la responsable du service de l'extension du patrimoine forestier, Mounia Bahroune. L'opération nationale de reboisement a permis la création de centaines de postes de travail permanents et temporaires, à travers les régions et les communes concernées, notamment celles situées sur la frontière ou en montagne en vue de réduire le nombre des chômeurs, a ajouté la même responsable. Selon la même source, le coût de l'opération concrétisée par la Société publique "Safa Babors" de Jijel, dans le cadre du projet d'El Kala (El Tarf), a dépassé 200 millions DA et porte sur la plantation d'arbres au rendement économique.

PUB

**ORAN.** NOUVEAU PÔLE URBAIN "AHMED ZABANA"

## Raccordement de 3.000 logements au réseau fibre optique

La direction opérationnelle de l'entreprise "Algérie Télécom" à Oran a procédé, lundi, au raccordement de 3.000 logements au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" situé dans la commune de Misserghine, aux réseaux de téléphonie et d'internet, a constaté l'APS sur place.

La même direction a lancé une grande opération de vente de proximité d'abonnements pour l'accès au téléphone et internet au niveau du quartier, à travers six bureaux mobiles qui mobilisent un nombre important de ses cadres commerciaux, pour faciliter les procédures aux habitants désirant ces prestations, selon la chargée de l'information et de la communication à la direction, Selmani Zoubir Faiza. Algérie Télécom offre des services modernes pour l'accès à la téléphonie et à l'Internet au profit des habitants du pôle urbain, utilisant la fibre optique jusqu'aux appartements avec une installation à l'intérieur, selon la même source, qui a souligné que ces prestations permettront d'augmenter le débit d'Internet jusqu'à 100 mégabits. Cette opération a fait l'objet de préparation durant le mois de ramadhan pour



Ph: DR

doter cette cité d'habitations de prestations de téléphonie et d'internet à travers le raccordement de 148 immeubles aux réseaux de fibre optique et leur acheminement à domicile, a-t-on expliqué. Cette opération menée lundi au pôle urbain "Ahmed Zabana" est la deuxième du genre, selon le directeur des opérations de Algérie Télécom à Oran, Dahmani Habib, qui a rappelé une première opération supervisée au mois de mars dernier

par le ministre de la Poste et des Télécommunications, où 4.000 logements ont été connectés aux réseaux de téléphonie et d'internet. Algérie Télécom (AT) déploie de grands efforts pour raccorder aux réseaux de la téléphonie et d'Internet le pôle urbain qui compte actuellement de 35.000 logements suivant un plan d'action qui s'étale jusqu'au mois de juillet prochain et qui permettra de satisfaire quelque 17.000 habitants en ce genre de prestations, a-t-il fait savoir. La direction opérationnelle d'Oran de AT a raccordé, entre 2020 et 2021 aux réseaux de téléphonie et d'internet, près de 10.000 foyers des cités AADL à Ain El Beïda dans la commune d'Es-Sénia, selon la chargée de l'information et de la communication.

Pub

**CHLEF.** ACCIDENT DE LA ROUTE

### Un mort et deux blessés près de Boukadir

Un enfant de deux ans est décédé et deux personnes ont été blessées, après avoir été percutés par un camion, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la commune de Boukadir, à l'ouest de Chlef, indique lundi un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon le document, l'accident est survenu aux environs de 11h40, lorsque trois personnes (un père et ses deux fils) ont été percutés par un camion, alors qu'elles s'apprêtaient à traverser l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Sidi Djilali Belazrag de la commune de Boukadir. L'accident a causé la mort, sur place, d'un enfant de deux ans, et des blessures plus ou moins graves aux deux autres membres de la même famille, est-il ajouté de même source. Les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour assister les blessés et transférer la dépouille de l'enfant décédé à la morgue de l'hôpital Sobha. À noter que pas moins de quatre morts et 193 blessés ont été déplorés, en avril dernier, dans 144 accidents signalés sur le réseau routier de la wilaya de Chlef. Durant la première semaine du présent mois de mai, un total de 32 accidents ayant causé la mort d'un enfant et des blessures à 43 autres personnes, ont été enregistrés.

**MASCARA.** ENVIRONNEMENT

### Lancement d'un concours de la meilleure commune

Une première édition d'un concours de la commune la plus propre, a été lancée lundi à Mascara, a-t-on appris de la cellule de communication des services de la wilaya. Ce concours est initié par les autorités de wilaya, avec la création d'une commission compétente pour la sélection de la commune la plus propre, présidée par le wali et composée de représentants de plusieurs instances et entreprises publiques dont les directions de l'environnement et de l'urbanisme, l'Entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets et la conservation des forêts. Plusieurs critères ont été fixés pour le concours, qui tiennent compte notamment de la propreté des quartiers, rues et espaces verts, de l'entretien des fontaines, du réseau routier et des réseaux d'assainissement et de l'éclairage public, a-t-on souligné. L'annonce de la commune lauréate est prévue le 5 juin lors d'une cérémonie de célébration mondiale de l'environnement. Des subventions incitatives destinées à soutenir le développement local y sont prévues. L'organisation de ce concours a pour but de sensibiliser les présidents d'APC et les élus locaux, ainsi que les comités de quartier et les citoyens, sur l'importance de préserver l'environnement, en plus de les inciter à accorder un grand intérêt à la propreté en impliquant les différentes catégories de la société, selon la même source. Elles ont pour objectif également d'activer les bureaux d'hygiène communaux et les encourager à élargir les espaces verts au sein des zones urbaines. Cette initiative vient en application des instructions du wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda visant à améliorer la situation environnementale des communes, a-t-on ajouté.

**NAËMA.** STATIONS DE POMPAGE DE L'EAU DE CHOTT EL GHARBI

### Rétablissement du courant électrique

L'alimentation en électricité des stations de pompage et transfert des eaux de Chott El Gharbi dans la daïra de Mekmen Benamar (wilaya de Naama), a repris après la réparation de pannes techniques touchant les lignes de haute tension, a-t-on appris lundi de la direction de Naama de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg). Les équipes de maintenance de la société ont achevé les travaux de réparation des pannes techniques ayant affecté le 3 mai le réseau de haute tension 60 kilovolts au niveau de la daïra de Mekmen Benamar suite à de Vents violents et de tempêtes de sable ayant également provoqué la chute de poteaux de lignes électriques.

Le retour de l'électricité a permis de remettre en service les stations de pompage et de transfert des eaux de Chott El Gharbi situées dans les zones de Hassi Touil, Errachidia et Mkemen Lahneche daïra de Mekmen Benamar, et par conséquent la reprise de l'alimentation en eau potable de dix communes situées au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, de quatre communes au sud de la wilaya de Tlemcen et de deux communes de la wilaya de Naama.

Le transfert des eaux de Chott El Gharbi fournit 114.000 mètres cubes/jour au profit de la wilaya de Naama (20750 m3/j), la wilaya de Tlemcen (55.000 m3/j) et la wilaya de Sidi Bel Abbès (plus de 38.000 m3/j), selon la direction des ressources en eau de la wilaya de Naama.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

# Lancement de la plateforme «Turathi.dz»

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé, lundi à Alger, au lancement de la plateforme électronique "Turathi.dz", destinée à lutter contre la contrebande et le trafic illicite des biens culturels, et réalisée en collaboration avec l'ambassade des États-Unis d'Amérique.

Dédiée essentiellement aux corps constitués de la Police et la Gendarmerie nationales ainsi qu'aux Douanes algériennes (dont des représentants étaient présents), "Turathi.dz" est un guide-photo numérique, permettant la consolidation des stratégies de protection et de valorisation des collections des musées et des bibliothèques, à travers l'élaboration de projets numériques et la formation à leur maîtrise pratique pour empêcher toute tentative de commercia-

195 MILLIONS DE DOLLARS  
AUX ENCHÈRES

## Record pour un portrait de Marilyn Monroe

Un célèbre portrait de Marilyn Monroe par le maître américain du pop art Andy Warhol, vendu 195 millions de dollars lundi soir à New York, est devenu l'œuvre d'art du XXe siècle la plus chère jamais vendue lors d'enchères publiques. "Shot Sage Blue Marilyn", un tableau exécuté en 1964, deux ans après la mort tragique de l'icône glamour d'Hollywood, est parti en quatre minutes au prix exact de 195,04 millions de dollars, frais inclus, dans une salle bondée du siège de la maison Christie's, au cœur de Manhattan, lors de la soirée de lancement des enchères de printemps. Des dizaines d'intermédiaires de Christie's étaient présents, pendus à leurs téléphones pour prendre les ordres d'acheteurs. Mais c'est de la salle, où trônait l'œuvre, qu'est partie la dernière offre, victorieuse. Selon plusieurs spécialistes des enchères présents sur place, elle est venue du marchand d'art américain Larry Gagosian, propriétaire des galeries du même nom, mais on ignorait s'il agissait pour son compte ou celui d'un client. Christie's, propriété de la très grande fortune française François Pinault, n'a pas souhaité faire de commentaire sur l'acheteur. "Shot Sage Blue Marilyn" n'a pas atteint, de peu, l'estimation de 200 millions de dollars avancée par Christie's avant la vente, ce qui ne l'empêche pas de battre le précédent record pour une œuvre du XXème siècle aux enchères, "Les femmes d'Alger (version O)" de Pablo Picasso (179,4 millions de dollars en mai 2015). Le record absolu -- toutes périodes confondues -- reste détenu par le "Salvator Mundi" attribué à Léonard de Vinci, adjudgé en novembre 2017 pour 450,3 millions de dollars. Le portrait d'Andy Warhol faisait partie d'une collection mise en vente lundi soir par la fondation zurichoise Thomas et Doris Ammann, du nom du marchand d'art et collectionneur suisse Thomas Ammann, un ami de Warhol décédé du sida en 1993, et de sa soeur Doris.



lisation illégale des biens culturels.

La ministre de la Culture et des Arts a indiqué que son département a "œuvré à la recherche des voies et techniques avec ses partenaires, afin de pouvoir lutter efficacement contre la contrebande et le trafic illicite des biens culturels", conformément aux orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de la conservation, la protection et la valorisation de l'héritage culturel algérien.

La plateforme électronique "Turathi.dz" est constituée d'une "base de données numériques sur les différents biens culturels, les plus exposés au vol, à la contrebande et à la commercialisation illicite", a indiqué Soraya Mouloudji, expliquant que ce guide-référence peut être utilisé par "les agents des différents corps constitués, les hommes de loi, ainsi que les collaborateurs internationaux actifs dans ce domaine".

Ce projet intervient en application du "mémorandum d'entente" signé en 2019

par l'Algérie et les États Unis d'Amérique, portant sur la "limitation de l'exportation d'objets archéologiques vers les États-Unis et l'arrêt de la spoliation et le trafic de ces objets conformément à la convention de l'UNESCO de 1970".

De son côté, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Elisabeth Moore Aubin a rappelé dans sa lettre, que ce guide photo, réalisé en collaboration avec la "Coalition des antiquités", fait partie des "engagements plus larges entre la partie algérienne et américaine", qui comprenait également la "création d'un plan à long terme de numérisation des biens culturels algériens, qui contribuera à prévenir et à poursuivre les pillards et permettra au ministère de partager plus largement son riche patrimoine culturel avec le public".

Une journée de formation sur l'utilisation et l'exploitation des données de ce nouveau moyen numérique de contrôle a été encadrée par des experts algériens à l'adresse des éléments des corps constitués présents.

## OPÉRA D'ALGER Le long métrage "Héliopolis" projeté

Le long métrage "Héliopolis" de Djaffar Gacem, inspiré de faits historiques, a été projeté dimanche soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devant un public nombreux, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire commémorant le 77e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Sorti en 2021, ce premier long métrage de Djaffar Gacem brosse un tableau de la société algérienne et des conditions de vie dans les années 1940 ayant précédé les massacres perpétrés par la France coloniale le 8 mai 1945, étape charnière dans la lutte des Algériens pour leur Indépendance. D'une durée de 116 mn, le film, inspiré de faits historiques dans l'Algérie des années 1940, met en scène les divergences de vues existant dans la société d'antan, à travers "Mokdad Zenati", fils d'un Caïd assimilationniste acquis aux thèses du rapprochement avec la France coloniale et propriétaire terrien dans la bourgade d'Héliopolis à Guelma, et "Mahfoud" son fils, aux idées anticolonialistes et indépendantistes. Emprisonné pour avoir participé à l'organisation de manifestations, Mahfoud, campé par Mehdi Ramdani, est exécuté avec ses camarades devant le regard impuissant et meurtri de son père, incarné par Aziz Boukrouni, qui décide alors de revenir à sa propriété et prendre son fusil pour se défendre contre les milices françaises. Le film restitue la violence sanguinaire opposée par la France coloniale aux manifestations des Algériens au lendemain de la fin de la seconde Guerre mondiale et l'horreur des massacres perpétrés contre la population civile algérienne. Pour illustrer ces abominations, le réalisateur s'est appuyé sur une image d'archive iconique montrant l'exécution de sang froid d'un Algérien dans sa tente par les Français. Il montre également, pour la première fois au cinéma, le recours par l'administration coloniale aux fours crématoires pour dissimuler l'étendue et la barbarie de ses massacres. Les acteurs à l'affiche d'Héliopolis, dont Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani, Souhila Mallem, Mourad Oudjit, Fodhil Assoul et le petit Ounis Hadj Mohamed se sont illustrés dans leurs rôles respectifs, aux côtés d'acteurs étrangers de renom.

CONSTANTINE

## La M'laya remise au goût du jour lors d'un défilé

Des jeunes filles ont défilé en M'laya, lundi à Constantine, depuis le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey jusqu'à la Placette Sidi Djeliss, dans la vieille ville, sous le regard tantôt admiratif, tantôt amusé des passants, dont des jeunes qui ont vu, pour la première fois, cette étoffe que portaient les Constantinoises autrefois pour sortir. Le défilé, inscrit dans le cadre de la première édition de "La journée de la M'laya constantinoise", s'est ébranlé de la Place Si El Haouès, où se trouve le palais Ahmed Bey avant de descendre la rue du 19 juin et prendre un raccourci vers El-Djazarine, dans la vieille ville, pour atteindre Rahbet Essouf jusqu'à la fontaine de Sidi Djeliss, accompagné d'une foule de curieux. Fières, gracieuses et élancées, les jeunes filles en M'laya, dont certaines portaient des petits drapeaux à la main, se sont prêtées volontiers à des

séances photos devant la fontaine, à l'intérieur de Dar Haoussa et Bernou de la confrérie de Diwan, et devant les portes antiques des maisons de Sidi Djeliss, autrefois, une place animée et cœur de la vieille ville. Pour Leila, qui faisait partie des filles en M'laya (étudiantes, membres d'associations culturelles et artisanes), le défilé "a permis de renouer avec des traditions faisant partie de notre identité et de rendre hommage aux Constantinoises tout en introduisant auprès des jeunes générations cet habit qui fait partie de notre patrimoine". Présente sur les lieux, la chef et costumière Nassira Facih, qui a initié les jeunes filles à la façon de porter la M'laya, a relevé l'importance de ce genre de manifestations pour "répandre ce patrimoine et le préserver".

De son côté, Meriem Guebailia, directrice du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey qui était à la tête du défilé, a

assuré que cette activité vise à ressusciter "un patrimoine immatériel aux dimensions sociales et identitaires", se félicitant de l'engouement et de l'adhésion des jeunes filles.

"Depuis l'annonce de ce défilé, beaucoup de jeunes filles ont exprimé leur désir de participer au défilé en faisant leur possible pour se procurer cet habit, tandis que des associations culturelles ont tenu à appuyer la démarche en fournissant la M'laya et laâjar", a-t-elle détaillé. Elle a également rappelé que la meilleure photo de M'laya sera récompensée dans le cadre d'un concours initié lors de la première édition de "La journée de la M'laya constantinoise". Lancée sous le slogan "Constantine, la M'laya patrimoine et récit", la première édition de "La journée de la M'laya constantinoise" a été marquée par l'organisation d'une séance sur l'art de porter cette étoffe, un patrimoine immatériel incarnant l'identité, l'élégance et qui se fait aujourd'hui très rare dans

les rues de Constantine.

Aussi, une exposition de tableaux et de photos présentant la M'laya sous divers angles, signés par plusieurs artistes, orne les galeries du palais Ahmed Bey. Inscrite dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), la première édition de la M'laya qui devra s'étaler jusqu'à mardi prochain, a enchaîné avec l'ouverture d'une exposition d'habits et de bijoux traditionnels de "Dar Azzi", l'une des plus anciennes et des plus réputées maisons de confection de gandouras brodées de fil d'or, medjeboud et fetla. L'événement sera clôturé par la remise de prix aux vainqueurs du concours de la meilleure M'laya cousue et de la meilleure photo, initié par le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey pour encourager artisans, couturiers et photographes à s'intéresser à cette étoffe et à participer à sa préservation.

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 11 MAI 2022 - PRIX : BARAK - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ**

## Kiroyale, veut sa revanche

Ce mercredi 11 mai l'hippodrome Bazer Sakhra avec ce prix Barak ouvert pour les chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie surcharge de 1 un kilo par tranche de 80.000 dinars depuis octobre passé, nous propose un lot conçu avec la première série, ils sont pratiquement presque tous là, sauf ceux de Tiaret, ce qu'on va retenir sur cette manifestation la présence des oranais Kiroyale et son compagnon d'écurie qui viennent défier la championne Bassala de Dilmi dans son jardin.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. DIAR ECHAMS.** Ce cheval aime bien courir sur ce genre de parcours, sauf qu'il court hors de ses bases, et le lot est assez consistant, je trouve qu'il ne va pas trouver la tâche facile. Outsider.

**2. HOLM DILMI.** Il n'a pas été à la hauteur en dernier lieu, alors qu'il était très appuyé au jeu. On ne peut lui faire confiance. Tâche délicate.

**3. KIROYALE.** Cette pouliche reste sur trois victoires consécutives quoiqu'elle court loin de ses bases. Elle va être difficile à battre. Base de jeu.

**4. BENHIDAR AL HOCEIN.** Ses performances plaident en sa faveur, on ne peut lui faire un interdit pour les places. Méfiance.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CORD	ENTRAÎNEURS
MF. LAMICI	1	DIAR ECHAMS (0)	AH. CHAABI	58	2	B. LAHMICI
B. NAIDJA SAHRAOUI	2	HOLM DILMI	B. BERRAH	57	9	MED. HAMIDI
AL. AOUDAD	3	KIROYALE	B. BENSALD	56	5	K. HABES
A. HANNACHI	4	BENHIDAR AL HOCEIN	M. BOUCHAMA	56	8	H. DJEBBAR
ABS. LAHMICI	5	LAND PARK	CH. ATTALLAH	56	6	B. LAHMICI
R. MISSAOUI	6	BORDJ EL ARAB	O. CHEBBAH	56	3	A. CHEBBAH
M. SEBTI	7	DERB EL ABTAL	A. HEBRI	55	10	AB. KARA
A. LEHAS	8	RAIHANE EL JANA	A. HAMIDI	54	11	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	9	BASSALA DE DILMI	D. BOUBAKRI	54	12	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	10	FIRAS (0)	F. CHAABI	54	7	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUDAD	11	KIRNAME	AP. D. MABOUK	53	4	K. HABES
T. DILMI	12	EL MAHIBE DE DILMI	SF. BOUHOUC	51	1	PROPRIÉTAIRE

**5. LAND PARK.** Cette jument ne va pas courir battue d'avance, d'autant qu'elle possède de bons atouts en mains. Distance, poids et monte. À suivre.

**6. BORDJ EL ARAB.** Il semble bien s'entendre avec la monte de O. Chebbah il n'a jamais raté l'occasion de faire l'arrivée. À reprendre.

**7. DERB EL ABTAL.** C'est un tout bon, mais avec la monte du jour, il risque d'échouer. Outsider assez lointain.

**8. RAIHANE EL JANA.** Cette pouliche n'est pas dépourvue de moyens, mais avec la monte du jour, elle nous donne des doutes.

Outsider moyen.

**9. BASSALA DE DILMI.** Cette pouliche considérée la meilleure de sa génération risque d'être gênée par les Oranais venus la défier dans son jardin. Un beau duel.

**10. FIRAS.** Pas évident. À revoir.

**11. KIRNAME.** Ce poulain gris a déjà montré des qualités évidentes. À suivre sans voir.

**12. EL MAHIBE DE DILMI.** Pas évident, la monte du jour risque de lui déplaire.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**9. BASSALA DE DILMI - 3. KIROYALE - 5. LAND PARK**  
**- 6. BORDJ EL ARAB - 11. KIRNAME**

#### LES CHANCES

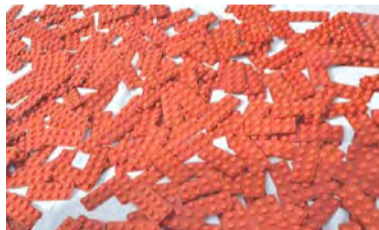
**4. BENHIDAR AL HOCEIN - 1. DIAR ECHAMS**

## Accidents de la route : 32 décès et 1600 blessés en une semaine



Trente-deux (32) personnes ont trouvé la mort et 1600 autres ont été blessées dans 1241 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 1er au 7 mai, selon un bilan publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béjaïa où 05 personnes sont décédées et 74 autres ont été blessées dans 40 accidents de la route. Les agents de la Protection civile ont procédé également, durant cette période, à l'extinction de 552 incendies urbains, industriels et divers dont 60 incendies au niveau de la wilaya d'Alger. Les unités de la Protection civile ont effectué, également, durant la même période, 4239 interventions dont 3787 opérations d'assistance aux personnes en danger ayant permis le sauvetage de 404 personnes.

## Saisie de plus de 11 600 capsules de psychotropes à Ghardaia



Pas moins de 11 617 capsules de psychotropes ont été saisies dans trois opérations distinctes par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) dans la wilaya de Ghardaïa, rapporte mardi un communiqué de cette institution sécuritaire. Ces opérations ont permis l'interpellation de six (6) individus impliqués dans ces trafics et la saisie de deux véhicules, a précisé la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Ghardaïa pour trafic et détention de psychotropes à des fins de commercialisation, introduction illégale en contrebande de produits pharmaceutiques sans aucune autorisation de mise sur le marché délivrée par les services compétents, a-t-on ajouté.

## Tizi-Ouzou : ouverture des inscriptions au concours du village le plus propre

Les inscriptions à la 9ème édition du concours "Rabah Aissat" du village le plus propre à Tizi-Ouzou, ont été ouvertes mardi et s'étaleront jusqu'au 9 juin prochain, à indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice de la manifestation. Les citoyens et associations désireux de faire participer leurs villages sont invités à déposer une demande d'inscription au niveau bureau de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'institution élue, a ajouté la même source. Institué en

2013, ce concours écologique récompense chaque année le village le plus propre de la wilaya, selon une nomenclature de critères écologiques constituant son règlement intérieur. Depuis 2019, outre le village le plus propre, le concours récompense également 10 autres villages par ordre de mérite, et un "Super concours" qui récompense 3 villages déjà primés lors des précédentes éditions de ce concours, a été institué. La 8ème édition de ce concours a été remportée par le village Azra, dans la commune de Tizirt, au Nord de la wilaya.



## Trois décès par le monoxyde de carbone à Tébessa



Trois (3) personnes sont décédées, asphyxiées par le monoxyde de carbone, et trois (3) autres ont été secourues après avoir inhalé également du monoxyde de carbone dans leur habitation sise dans la ville de Tébessa, a-t-on appris mardi auprès services de la Protection civile. Aussitôt alertées, les éléments de l'unité principale de la Protection civile Hachani Douh, soutenus par ceux de l'unité du secteur de Bab Ziatine, se sont rendues sur les lieux pour secourir cette famille de six personnes, âgées entre 25 et 71 ans, qui ont inhalé du monoxyde de carbone émanant du chauffage de leur foyer, dans le quartier El-Djazira, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué dans un communiqué. Selon la même source, trois (3) personnes, dont deux hommes et une femme, âgés de 25, 48 et 66 ans, ont été retrouvées mortes, asphyxiés par le monoxyde de carbone, ajoutant que les dépouilles des victimes ont été acheminées à la morgue de l'hôpital Alia Salah, au chef-lieu de wilaya. Agés de 46, 50 et 71 ans, les trois (3) autres personnes ont été retrouvées évanouies au rez-de-chaussée de ce même domicile et ont reçu les premiers secours, a souligné le communiqué, avant leur évacuation vers le service des urgences médico-chirurgicales Dr. Youcef Bouterfa de la ville de Tébessa.

## El-Oued : six individus poursuivis pour homicide et tentative d'homicide volontaires

Six individus d'une même famille sont poursuivis pour homicide volontaire avec préméditation et tentative d'homicide volontaire avec préméditation, en plus de la détention d'arme à feu de catégorie cinq sans autorisation et d'arme blanche, indique mardi un communiqué du tribunal de Débila (relevant de la Cour d'El-Oued). Les poursuites ont été engagées au terme de l'instruction préliminaire finalisée le 8 mai 2022 et la présentation d'un des mis en cause (en état de détention provisoire), les 5 autres membres de la famille étant en fuite, ainsi que les 12 victimes blessées à dif-

férents degrés de gravité par des tirs d'arme à feu, est-il précisé. Le communiqué fait état de la saisine le 3 mai 2022 de la Police judiciaire de Debila par l'Etablissement hospitalier de Hassi-Khelifa faisant état de l'admission d'une personne, habitant du village de Djedeida, décédée des suites de tirs d'arme à feu l'ayant atteint à la poitrine et à la tête. Il s'agit de B. Bilel (19 ans), habitant le village de Djedeida, lieu où s'est produit le

drame. Quinze minutes plus tard, la Police judiciaire a été alertée une nouvelle fois par le même établissement hospitalier signalant l'admission de 12 individus, du même village, blessés par arme à feu. Le communiqué fait état, en outre, de la mise sur pied, aussitôt l'alerte donnée, d'une patrouille appuyée d'unités secondaires du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El-Oued, dépêchées pour

intervenir au niveau du village de Djedeida et rétablir l'ordre. L'intervention s'est soldée par l'arrestation du présumé auteur du meurtre du jeune Bilel et la découverte d'un véhicule entièrement calciné, brûlé par des inconnus, ainsi que l'incendie de trois habitations, propriétés du principal suspect. Les recherches se poursuivent pour l'arrestation des cinq autres suspects, a conclu le communiqué.

## Tipasa : coupure d'électricité mercredi dans trois communes



Une coupure d'électricité interviendra, demain mercredi, au niveau de trois communes de la wilaya de Tipasa, a indiqué mardi un communiqué des services de la wilaya. Selon le document émis par la cellule de communication de la wilaya de Tipasa, cette coupure d'électricité est programmée demain mercredi de 9h00 à 16h00, en raison de travaux de maintenance sur la ligne de moyenne tension alimentant les communes de Sidi Amar, Koléa et Douaouda. Ces travaux causeront une coupure de courant électrique au niveau des quartiers Mouaz, Kirane et Zatima de la commune de Koléa. La coupure d'électricité touchera également la cité Charfi de Sidi Amar et la cité Kirane de Douaouda (Est de Tipasa), est-il signalé dans le même communiqué.

**MISE AUX POINGS**

«L'Algérie et la Bosnie sont liés par des relations profondes et aspirent à les renforcer dans les domaines de l'économie, des affaires et de la culture»

**Mme Bisera Turkovic, Vice-présidente du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine**



**Le Courrier**  
d'Algérie  
Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
**Fax. :** 023 70 94 26

**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie  
**Publicité-ANEP :**  
1, Avenue Pasteur-Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
Fax : 021 73 95 59

**Impression :**  
- Centre : SIA  
- Est : SIE  
- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**  
6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**  
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 23 km/h  
Humidité : 71 %



Dans la nuit : Ensoleillé  
Vent : 18 km/h  
Humidité : 83 %

Dohr : 12h45  
Assar : 16h33  
Maghreb : 19h48  
Ïcha : 21h20

Jedi 11 chaoual  
Sobh : 04h02  
Chourouk : 05h44

IL AVAIT SES RAMIFICATIONS À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

## Un réseau de trafic de voitures démantelé à Oran

Un réseau national de vol de véhicules et falsification de document a été démantelé et deux véhicules volés ont été récupérés par la police judiciaire d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les éléments de la police judiciaire ont également récupéré la somme de 189 millions de centimes et 5 téléphones portables. L'enquête a été déclenchée suite à une plainte déposée auprès des services judiciaires de la sûreté de wilaya par un citoyen victime des agissements de ce réseau. Les investigations menées ont permis l'arrestation de deux personnes, âgées de 34 et 43 ans, et de définir le modus operandi du réseau pour voler des véhicules et les mettre en vente munis de faux documents, a-t-on indiqué lors d'une présentation des mis en cause. Les membres de ce réseau écoulent ces véhicules au niveau des marchés de voitures de différents wilayas du Centre, et de l'Ouest du pays, en utilisant des manœuvres frauduleuses, ajoute-t-on. Les investigations se poursuivent pour démê-



ler l'écheveau de cette affaire qui pourrait apporter d'autres révélations. À la faveur de l'extension de compétence géographique, les policiers pourront récupérer d'autres véhicules volés et écoulés sur le marché national.

### UN ATELIER CLANDESTIN DE FABRICATION D'EMBARCATIONS DÉMANTELÉ

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Hassi Bounif, dans la wilaya d'Oran, sont parvenus à démanteler un

atelier clandestin de fabrication de petites embarcations de pêche utilisées par les réseaux d'émigration clandestine pour organiser des traversées vers l'autre rive de la Méditerranée. Selon des sources sûres, c'est à l'intérieur d'une construction illicite, sise à haï El Emir Khaled (ex-Kharrouba), qu'un atelier fabriquant ces engins de fortune a été découvert et démantelé, par les gendarmes territorialement compétents. Selon toujours les mêmes sources, les gendarmes, qui ont procédé à l'arrestation de trois individus, ont également saisi, au niveau du local, une embarcation et un lot de matériel qui servait à la fabrication de ces engins.

Slimane B.

### BOUIRA

## Sale temps pour les voleurs de câbles électriques

Les services de la Gendarmerie nationale ont réussi, hier, à mettre hors d'état de nuire une bande de voleurs de câbles d'électricité dans la région de Lakhdaria, à une quarantaine de kilomètres au nord/ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. La bande, composée de six individus, était scindée en deux groupes, selon un communiqué de presse émanant du groupement de la gendarmerie de la wilaya du même nom. Le premier groupe de cette bande de malfaiteurs est spécialisé dans le vol des câbles de la ligne souterraine, et le second dans le vol des câbles des lignes électriques ordinaires. Ce coup de filet des hommes en vert, qui n'est pas le premier du genre à être enregistré dans cette région de la wilaya, a été rendu possible suite à une enquête minutieuse enclenchée depuis plusieurs mois par les enquêteurs du même service de sécurité et ce suite à une plainte qui a été déposée par les services de la Sonelgaz pour vol de câbles électriques. Les hommes de la sécurité ont donc, réussi, avant-hier, à mettre la main et surprendre en flagrant délit les voleurs. À la faveur de cet exploit, les éléments de la gendarmerie ont aussi récupéré le matériel utilisé par les malfaiteurs, il s'agit, selon le document du groupement de la gendarmerie de la wilaya, de deux groupes électrogènes et d'une importante quantité de câbles volés. Après les avoir entendu sur procès-verbaux, les six mis en cause ont été présentés devant le procureur instructeur près le tribunal de Lakhdaria qui a, son tour, ordonné leur placement sous mandat de dépôt.

Omar Soualah

## AU 129E JOUR DU BOYCOTT DES DÉTENUS ADMINISTRATIFS PALESTINIENS DES TRIBUNAUX ISRAËLIENS

### « Notre décision est la liberté »

Les détenus administratifs palestiniens poursuivaient hier, pour le 129e jour consécutif, leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation sioniste dans le cadre de leur combat contre la politique de détention "injuste" sans inculpation ni procès, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. Sous le signe "Notre décision est la liberté. Non à la détention administrative", ils ont déclaré que leur décision s'inscrivait dans la continuité des efforts de longue date pour mettre fin à cette procédure sioniste "injuste". Les détenus palestiniens recourent à des grèves de la faim illimitées pour protester contre leur détention "illégale" et exiger la fin de cette politique qui viole le droit international. La détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment. Début janvier dernier, environ 500 détenus administratifs avaient décidé de boycotter les tribunaux de l'occupant, dénonçant toutes les mesures relatives à cette politique de détention "illégale". Au fil des ans, des milliers de Palestiniens ont été placés en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans jugement et sans être informés des charges retenues contre eux.

R. I.

### RELIZANE

## Décès d'un policier en service percuté par un camion

Un policier relevant de la sûreté de daïra de Zemmora (Relizane) est mort après avoir été percuté, lundi, lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La DGSN a fait état du décès, mardi matin, du policier Khedim Mohamed, percuté lundi lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion. "Le chauffard, âgé de 22 ans, a été arrêté par les services de sûreté de la wilaya de Relizane". Une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires compétentes pour déterminer les circonstances de l'incident, ajoute-t-on de même source. Selon les explications de la DGSN, "le chauffeur du camion a refusé d'obtempérer aux ordres des policiers, au niveau du carrefour dans le quartier Ked-

douri (commune de Zemmora). Ce dernier a percuté et traîné la victime, lui causant de graves blessures, avant d'être transféré en urgence à l'hôpital de Relizane, où il a succombé à ses blessures mardi matin". À la suite de cet incident, "le DGSN, Farid Bencheikh, a adressé, en son nom et au nom de tous les fonctionnaires de la Sûreté nationale, ses condoléances et sa compassion à la famille du défunt et dépêché de hauts cadres de la Sûreté nationale, à leur tête le directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, l'inspecteur régional de la police de l'Ouest et le Chef de la sûreté de daïra de Relizane, et ce, afin de présenter leurs condoléances à la famille du défunt". Le policier Khedim Mohamed a été inhumé mardi après-midi au cimetière de la commune Sidi Lazreg à la daïra de Mendas (Relizane).

### LIGUE 1 (MISE À JOUR)

## Le CRB accroché à domicile par le RC Arbaa

Le CR Belouizdad a été accroché à domicile par le RC Arbaa sur le score de (1-1), mi-temps (0-0) en match retard de la 24e journée du championnat de Ligue 1, disputé mardi au stade du 20-Août (Alger). Les visiteurs ont ouvert le score à la 50e minute par Saidani avant que les Belouizdads n'égalisent par Bourdim (70e). Avec ce nura, le leader du championnat totalise 54 points pour 26 matchs joués, devant la JS Saoura (50 pts - 27m), alors que le RC Arbaa qui a terminé la partie à dix après l'expulsion de son buteur Saidani, reste scotché à la 12e place avec 35 unités pour 29 rencontres. C'est le 5e match sans victoire pour le double champion d'Algérie (toutes compétitions confondues) alors que le RCA en est à sa 4e rencontre sans défaite.

## SOUS-RIRE

